



Femmes journalistes parlementaires à la Tribune de la presse de Québec

CAUSES ET CONSÉQUENCES POSSIBLES D'UNE SOUS-REPRÉSENTATION

Mémoire de stage parlementaire

Par **Marline Côté**
Stagiaire – boursière Jean-Charles-Bonenfant
2006-2007

Juin 2007

© Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Assemblée nationale du Québec, 2007.
Québec, Canada.

F O N D A T I O N

JEAN-CHARLES-BONENFANT

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce travail n'aurait pas été possible sans la collaboration et le soutien de plusieurs personnes. Je tiens à remercier :

Pierre Skilling, de la Division de la recherche de la Bibliothèque, qui a encadré ce mémoire en y apportant un regard critique et constructif;

Anne-Louise Gagnon, du Service aux courriéristes parlementaires, qui a répondu à mes nombreuses questions, a partagé avec moi ses réflexions et m'a considérablement aidée à démêler les listes de la Tribune de la presse;

Gisèle Gallichan, ancienne journaliste de la Tribune, **Jocelyn Saint-Pierre**, historien de l'Assemblée nationale, et **Serge Plante**, recherchiste à la Tribune, pour leur intérêt à l'égard de mon projet;

Les nombreux journalistes actuels et anciens qui ont accepté de me rencontrer ou de répondre aux questionnaires que je leur ai transmis. Leur collaboration a été essentielle;

La Tribune de la presse, qui m'a ouvert ses portes et m'a permis de mener à bien le présent mémoire;

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant, pour l'opportunité qui m'a été offerte de réaliser ce projet unique et emballant;

Toutes les autres personnes qui ont participé de près ou de loin au bon accomplissement de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
MÉTHODOLOGIE	3
REVUE DE LA LITTÉRATURE	4
« COURRIÉRISTE PARLEMENTAIRE », UNE DÉFINITION	6
PARTIE 1 : HISTOIRE DES FEMMES JOURNALISTES PARLEMENTAIRES, D’HIER À AUJOURD’HUI	8
1.1 LES ANNÉES 1960-1970.....	9
1.1.1 <i>La génération des pionnières</i>	9
1.1.2 <i>Mise en perspective avec la situation dans l’ensemble du Québec</i>	13
1.2 DES ANNÉES 1980 AU MILIEU DES ANNÉES 1990.....	15
1.2.1 <i>La génération des féministes</i>	15
1.2.2 <i>Mise en perspective avec la situation dans l’ensemble du Québec</i>	17
1.3 DE 1996 À AUJOURD’HUI.....	19
1.3.1 <i>La génération contemporaine: entre tradition et modernité</i>	19
1.3.2 <i>Mise en perspective avec la situation dans l’ensemble du Québec</i>	21
1.4 PORTRAIT DES FEMMES JOURNALISTES DE LA TRIBUNE DE 1997 À 2007.....	23
1.4.1 <i>Emploi des femmes journalistes selon le mode de financement du média</i>	24
1.4.2 <i>Emploi des femmes dans les médias anglophones et francophones</i>	26
1.4.3 <i>Emploi des femmes selon le mode de diffusion des médias</i>	26
PARTIE 2 : CAUSES POSSIBLES DE LA SOUS-REPRÉSENTATION DES FEMMES JOURNALISTES À LA TRIBUNE	28
2.1 LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA DIFFICILE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE.....	28
2.2 LES EFFETS INHIBITEURS D’UN « BOYS’ CLUB ».....	31
2.3 PERCEPTIONS NÉGATIVES DES FEMMES À L’ÉGARD DU MÉTIER.....	35
2.4 DES POSSIBILITÉS D’EMBAUCHE INÉGALES.....	38

PARTIE 3 : CONSÉQUENCES POSSIBLES DE LA SOUS-REPRÉSENTATION DES FEMMES À LA TRIBUNE	41
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	42
A. COMPRENDRE LE CONCEPT DE « GENRE »	42
B. L'ÉTUDE DES EFFETS DU GENRE EN JOURNALISME AU QUÉBEC	43
3.1 LES IMPACTS DU GENRE SUR LES CONTENUS ET LES PRATIQUES EN JOURNALISME	45
3.1.1 <i>Effets du genre sur le ton et la teneur de l'information</i>	46
3.1.2 <i>Impact du genre sur le choix des sources</i>	47
3.1.3 <i>(Sous-)Représentation des enjeux féminins dans l'actualité</i>	48
3.2 NUANCES ET FACTEURS DE RELATIVISATION DES EFFETS DU GENRE	49
3.2.1 <i>L'importance de la proportion hommes/femmes en milieu de travail</i>	50
3.2.2 <i>La socialisation des journalistes</i>	51
3.2.3 <i>Le contexte particulier de la Tribune de la presse</i>	52
3.3 LES MANIFESTATIONS DU GENRE QUI TRANSCENDENT LA SOCIALISATION	54
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	55
CONCLUSION	56
BIBLIOGRAPHIE	59
ANNEXES	65

FEMMES JOURNALISTES À LA TRIBUNE DE LA PRESSE DE QUÉBEC causes et conséquences possibles d'une sous-représentation

« Le cours des choses devient nature lorsque nous
ne nous interrogeons pas sur son sens. »
Max Weber

Introduction

Quand la journaliste Evelyn Gagnon-Dumas couvre pour la première fois les activités parlementaires québécoises pour le quotidien *Le Devoir*, au début des années 1960, elle ignore probablement que sa présence à l'Assemblée nationale marque un tournant dans l'histoire du Québec. Madame Gagnon-Dumas est alors la première femme à être affectée par un média à ce type d'emploi. Pionnière à titre de journaliste féminine à la Tribune de la presse¹, elle ne laisse pourtant dans l'histoire du journalisme que des empreintes à demi effacées, que seuls des archives de journaux ont permis de retrouver². À l'époque, sa venue semble même ne pas avoir été soulignée ou du moins remarquée³.

Or, ces débuts discrets auront semble-t-il donné le ton à l'ensemble de la chronologie des femmes journalistes à la Tribune, qui ont connu un passage plutôt discret sur la colline parlementaire. Car non seulement la Tribune est-elle une institution en mal de mémoire⁴, disposant donc de peu d'archives sur l'ensemble de ses membres, mais les femmes journalistes n'y ont jamais été nombreuses. Ainsi, malgré quelques périodes de plus haute affluence féminine⁵, elles ne formaient encore qu'un maigre 16 % des effectifs journalistiques de la colline en février 2007⁶, faisant du journalisme parlementaire un

¹ La Tribune de la presse de l'Assemblée nationale de Québec, selon la définition de l'Assemblée nationale, est un organisme administré par un conseil « qui identifie ses membres, des personnes employées par les entreprises de presse et chargées de la recherche, de la production ou de la diffusion d'informations sur les activités de l'Assemblée nationale, du gouvernement et de ses organismes, et qui recommande leur accréditation ». Dans Assemblée nationale. *La Tribune de la presse* [En ligne].<http://www.assnat.qc.ca/fra/Tribune3.html> (Page consultée le 12 décembre 2006).

² Mme Dumas ne serait venue que de façon ponctuelle à la colline, en 1962, et n'aurait donc jamais obtenu d'accréditation officielle. Son visage n'apparaîtra d'ailleurs jamais sur les mosaïques de la Tribune.

³ Nous ne retrouvons en effet aucune mention de Mme Gagnon-Dumas dans les gallés ou les journaux de l'époque.

⁴ « On dirait que les historiens québécois ont utilisé les journaux comme source sans jamais s'y intéresser comme objet d'étude », remarque l'historien Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec*, Québec, Édition VLB, 2007, p. 15.

⁵ Les femmes journalistes forment exceptionnellement le tiers des membres de la Tribune en 2003 selon les listes de la Tribune de la Presse.

⁶ Il y a alors cinq femmes journalistes sur un total de 31. D'autres femmes travaillent à la Tribune à titre de chercheuses, documentalistes et réalisatrices.

« métier non traditionnel pour les femmes »⁷. Pourtant, les femmes constituaient au début de 2007 plus de 40 % des journalistes de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et la moitié des étudiants en sciences politiques dans les universités du Québec. Elles occupaient même 32,5 % des sièges de la députation⁸, soit la plus forte proportion de femmes politiciennes au Canada⁹. Le taux peu élevé de femmes parmi les effectifs journalistiques de la Tribune de la presse fait donc curieusement exception à une féminisation accrue des domaines médiatiques et de la sphère publique depuis les années 1960 au Québec.

Du coup, l'information politique que reçoivent les Québécois demeure encore majoritairement triée, interprétée et rapportée par des journalistes masculins. Les interactions qui se font entre journalistes parlementaires et politiciens s'effectuent également surtout entre hommes. Or, souvent qualifié de quatrième pouvoir, le journaliste politique oriente les débats et, dans une certaine mesure, l'*agenda setting*¹⁰ du gouvernement et des parlementaires.

C'est pourquoi, au moment où les projecteurs sont fixés sur l'importance de féminiser le milieu politique et que la littérature s'avère relativement riche à ce sujet, il convient de s'interroger sur les causes et les conséquences de la sous-représentation des femmes dans les rangs du journalisme parlementaire.

Au-delà des conditions de travail qui compliquent la conciliation travail-famille, nous croyons qu'un amalgame de raisons structurelles, culturelles et sociologiques, parmi lesquels la persistance de préjugés tacites à l'égard des femmes dans ce métier et une

⁷ Les métiers qui comptent moins du tiers de femmes sont qualifiés de métiers non traditionnels par Emploi-Québec. Voir Direction régionale Emploi-Québec Montérégie, « Relance sur la situation d'emploi des femmes qui se sont dirigées vers des métiers non traditionnels », Québec, Emploi-Québec, avril 2004, p. 3.

⁸ Elles formaient aussi 38,5 % des postes de ministres. En date du 10 décembre 2006, les femmes occupent 40 sièges sur 123 à l'Assemblée nationale et 10 des 26 postes au Conseil des ministres. Ce taux chute toutefois de façon importante à la suite des élections de 2007.

⁹ Le taux de féminité à la Chambre des communes s'élevait à un faible 21 % le 24 avril 2006. Conseil du statut de la femme du Québec, *Députées à la chambre des communes, représentations québécoise et canadienne, depuis 1972* [En ligne]. <http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement/stat/DeputeesChambreCommunes.pdf> (Page consultée le 10 avril 2007).

¹⁰ Le concept d'*agenda setting* » réfère à la théorie défendue par Maxwell McCombs et Donald Shaw, selon qui les médias ne dictent pas aux gens *quoi penser*, mais plutôt *à quoi penser*. Par leurs choix dans la couverture de l'actualité, les médias déterminent l'agenda des individus et du milieu politique. Pour plus d'informations, voir Anne-Marie, *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 20.

perception négative des femmes elles-mêmes envers ce type de milieu journalistique, pourrait bien continuer de freiner la pénétration des femmes journalistes à la Tribune. Or, le phénomène pourrait selon nous avoir un impact sur le contenu et les pratiques en journalisme parlementaire au Québec. En tentant de clarifier ces questions, nous en sommes également venu à dresser un portrait sommaire de leur histoire et de leur place actuelle dans cette institution.

Méthodologie

Dans notre démarche, nous avons d'abord dressé un portrait de la situation actuelle des femmes journalistes à la Tribune de la presse. Pour ce faire, nous avons brossé une analyse statistique en fonction du genre des journalistes politiques des dix dernières années à l'aide des listes de membres de la Tribune¹¹. Ces chiffres mettent en relief quelques faits au sujet de la représentation des femmes journalistes en fonction du mode de diffusion (radio, télévision ou presse écrite), de la langue (anglais ou français) et du financement (privé ou public) des médias pour lesquels elles travaillent. Les résultats de cet exercice statistique peuvent être consultés en annexe.

Pour compléter ce portrait et y apporter des nuances, un questionnaire visant à sonder les similitudes et les différences possibles dans la manière dont les hommes et les femmes journalistes de la Tribune perçoivent leur rôle et leur métier a été distribué à l'ensemble des journalistes parlementaires. Ce questionnaire était directement inspiré de la thèse de doctorat d'Hélène Cantin, qui avait étudié, à la fin des années 1970, la composition sociodémographique du groupe professionnel de journalistes de la Tribune. Malheureusement, notre échantillon d'une douzaine de répondants n'a pas été suffisant pour en venir à des conclusions significatives dans le cadre de notre problématique, bien que quelques tendances se soient dessinées. Ces tendances sont présentées dans la troisième partie, où elles nous aident à anticiper comment une plus grande féminisation de la Tribune pourrait transformer les contenus et les pratiques journalistiques.

Une dizaine de femmes journalistes ne travaillant pas à la Tribune mais se qualifiant comme « journalistes politiques » dans l'annuaire de la FPJQ ont aussi accepté de

¹¹ Je remercie ici madame Anne-Louise Gagnon, responsable du service aux courriéristes parlementaires de l'Assemblée nationale, qui m'a permis de repérer les journalistes dans les listes des membres de la Tribune des dix dernières années. Son aide m'a été très précieuse.

répondre à un questionnaire visant à comprendre les motifs pour lesquels certaines femmes journalistes ne peuvent ou ne désirent pas être affectées à la Tribune par leur média d'attache.

Finalement, nous avons recolté plusieurs témoignages auprès d'actuels et d'anciens courriéristes parlementaires afin de retracer l'évolution de la place des femmes journalistes à la Tribune. Comme le suggère Rodolphe Ghiglione, sociologue, le recours « à l'interrogation pour saisir des phénomènes tels que les attitudes, les opinions, les préférences, les représentations, etc., qui ne sont pratiquement accessibles que par le langage », s'est en effet révélé indispensable pour « savoir comment [l'individu explique sa situation], quelle signification [elle] a pour lui¹² ». Six journalistes travaillant à la Tribune au moment de rédiger ce mémoire et six autres qui y ont fait des séjours à diverses époques au cours de leur carrière de journaliste ont donc été interrogés. Leurs témoignages sont présentés ici dans le respect de leur anonymat, qui a facilité nos échanges.

Revue de la littérature

Nos démarches n'auraient cependant pas été fructueuses sans l'apport d'une revue sommaire de la littérature d'ici et d'ailleurs portant sur trois thèmes principaux : la Tribune de la presse de Québec, l'histoire des femmes en journalisme au Québec et le genre en journalisme. Cette revue nous a permis d'approfondir nos réflexions et de mettre en perspective les informations recueillies grâce à nos questionnaires et entretiens.

Pour commencer, nous avons cherché à définir qui sont les courriéristes parlementaires et comment s'articule la Tribune en tant qu'organisme de régulation de leur travail. Or le chercheur qui décide de se pencher sur ces questions se bute inmanquablement à une pénurie de sources disponibles. La Tribune de la presse a en effet relativement peu retenu l'attention des historiens, sociologues et autres chercheurs. Certes, quelques grands ouvrages ont vu le jour, par exemple celui de Jean Charron, en 1994, sur la plate-forme relationnelle entre acteurs médiatiques et politiques comme facteur de production de l'actualité¹³; ou celui d'Hélène Cantin, qui a dressé un portrait sociodémographique et

¹² Rodolphe Ghiglione et Benjamin Matalon, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 2004, 301 p.

¹³ Jean Charron, *La production de l'actualité : une analyse stratégique des relations entre la presse*

professionnel des journalistes de la Tribune dans une thèse de doctorat réalisée à la suite d'entretiens effectués entre 1972 et 1981. Plus récemment, l'historien Jocelyn Saint-Pierre a aussi mis la dernière touche à un livre sur l'histoire de la Tribune de 1871 à 1959¹⁴. Finalement, l'Assemblée nationale a rassemblé une douzaine de témoignages d'anciens membres de la Tribune, dont deux d'anciennes membres féminines de la Tribune, dans un recueil produit pour les 125 ans de la Tribune, en 1996¹⁵.

Néanmoins, l'étude récente de la Tribune demeure sinon lacunaire, du moins parcellaire. Les archives de la Tribune se limitent surtout à des procès-verbaux de réunions annuelles ou à de la correspondance entre la présidence de la Tribune et les membres de l'Assemblée nationale. Quant aux autres documents d'un relatif intérêt, ils demeurent dispersés entre les mains d'individus, notamment d'anciens présidents de la Tribune. Premier témoin et *mémorialiste* de la vie politique québécoise, le courriériste parlementaire d'aujourd'hui, comme ses prédécesseurs, s'avère toujours ironiquement l'un des enfants pauvres de la littérature historique ou sociologique au Québec¹⁶. Devant cet état de fait, Jocelyn Saint-Pierre, historien, dans sa thèse de doctorat portant sur l'histoire de la Tribune de la presse, écrit d'ailleurs : « La Tribune parlementaire de Québec mérite sa propre histoire à titre d'instrument de la démocratie au cœur de l'institution parlementaire¹⁷ ». Nous rajoutons : à l'intérieur de ce récit, les femmes journalistes de la Tribune méritent leur propre chapitre, pour leur contribution spécifique à la fois au journalisme politique comme à l'histoire des femmes québécoises.

L'histoire des femmes en journalisme au Québec et les effets du genre dans le métier sont de leur côté des sujets plus riches d'études et d'ouvrages. Plusieurs thèses féministes ont été défendues au tournant des années 1970 et 1980, notamment par Colette Beauchamp, pour reconnaître la place et le rôle des femmes dans le journalisme au Québec et pour dénoncer les injustices auxquelles ces dernières font alors toujours face. Plus récemment, en 1995, la professeure et spécialiste en communication Armande Saint-Jean a brossé un

parlementaire et les autorités politiques au Québec, Montréal, Boréal, 1994, 446 p.

¹⁴ Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec*, Montréal, VLB, 2007, 315 p.

¹⁵ Dans ce recueil se retrouvent d'ailleurs quelques-uns des rares témoignages de femmes journalistes parlementaires à la Tribune. Voir Assemblée nationale, *La Tribune de la presse vue par...* Québec, Assemblée nationale, 1996, 151 p.

¹⁶ Jocelyn Saint-Pierre, *op.cit.*, p. 15.

¹⁷ *Ibid.*, p. 19.

portrait des femmes journalistes au Québec¹⁸, exercice repris, quoique différemment, par le professeur Florian Sauvageau et le journaliste David Pritchard dans leur portrait des journalistes canadiens en fin de siècle¹⁹.

Finalement, il faut savoir que quantité de sociologues, bien que peu de Québécois, se sont déjà penchés sur la signification du genre dans une multitude de contextes sociaux, dont le milieu médiatique. Dans cette dernière catégorie, certains auteurs ont comparé les méthodes et les attitudes adoptées par les hommes et les femmes journalistes dans l'exercice de leur travail. D'autres ont plutôt analysé le contenu de leur production journalistique. Les conclusions des uns et des autres, bien que parfois contradictoires et mitigées, ont étayé nos réflexions sur les conséquences du faible de taux de femmes journalistes à la Tribune et sur la nature de l'information politique diffusée par les médias québécois. Toutes les informations recueillies grâce aux précédents ouvrages ont permis de situer en contexte l'histoire des femmes journalistes parlementaires de la Tribune de la presse. Elles ont aussi servi à alimenter nos discussions avec des courriéristes quant à la place du genre dans leur métier.

« Courriériste parlementaire », une définition

Le terme « courriériste parlementaire » demande avant tout à être précisé. Journaliste, éditorialiste, chroniqueur politique, une confusion s'est installée au cours des dernières années entre ces différents rôles journalistiques, particulièrement avec la multiplication des réseaux et des sources d'information. Les nouvelles technologies donnent en effet aujourd'hui l'occasion à tout individu, peu importe où il se trouve, de commenter l'actualité parlementaire et politique. De plus, la Tribune ne fait pas de distinction entre ses membres selon leur fonction. Qu'ils soient réalisateurs, chef de pupitre ou de nouvelles, caméramans, techniciens ou chercheurs, ils jouissent du même statut au sein de l'institution²⁰. Ce choix organisationnel tient au fait que chaque membre de la

¹⁸ Armande Saint-Jean et Isabelle Labarre, « Jeunes, scolarisées, ambitieuses : le premier portrait des femmes journalistes au Québec », *Le Trente*, novembre 1995, p. 12-16.

¹⁹ David Pritchard et Florian Sauvageau, *Les journalistes canadiens, un portrait de fin de siècle*, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 1999, 175 p.

²⁰ Le statut de membre de la Tribune accorde certains privilèges, comme celui de prendre des notes en Chambre, de disposer de locaux et de matériel dans les édifices de l'Assemblée et d'un service de commissionnaires, de recevoir des copies de rapports et d'autres documents, etc. Ils peuvent même avoir copie du discours inaugural ou du discours sur le budget avant le reste de la population. Depuis 1977, tous les attachés permanents de médias à la Tribune détiennent le statut de membre de l'organisation. Avant cette date, seuls les journalistes recevaient l'accréditation officielle de la Tribune de la presse. Depuis 30

Tribune, peu importe son rôle, peut être amené à effectuer des choix éditoriaux dans le processus de production de l'actualité du média qu'il représente. Pour toutes ces considérations, et nous pourrions en mentionner d'autres, la définition de courriériste ou de journaliste parlementaire s'avère donc équivoque.

Aux fins de la présente étude, il nous fallait cependant arrêter une définition. Lorsque nous parlerons de journalistes ou de courriéristes parlementaires, nous nous référerons donc à ceux qui, du début à la fin du processus journalistique, recueillent, trient, interprètent et transmettent à un média l'information politique d'intérêt public sur les activités du pouvoir législatif, de l'administration gouvernementale et de l'exécutif. Ils font ce travail en assistant aux débats parlementaires, en questionnant les acteurs politiques ainsi qu'en effectuant un suivi des projets de loi, programmes et autres documents produits par les élus. La définition choisie s'inspire donc de celle présentée sur le site de l'Assemblée nationale, selon laquelle, « de façon très schématique, [...] le travail du chroniqueur parlementaire consiste à recueillir l'information à la source pour la transformer en article ou topo, et l'expédier à un journal, un poste de radio ou une station de télévision²¹ ».

Selon notre définition, cinq femmes détiennent le statut de courriériste parlementaire sur les quelque 30 journalistes accrédités de la Tribune au début de 2007²². Ce nombre varie selon l'actualité politique depuis les années 1960. Il augmente avec les périodes électorales et référendaires pour diminuer lors de celles de plus grande accalmie politique. Au total, nous répertorions au moins 70 femmes journalistes ayant officiellement travaillé à la Tribune entre 1961 et 2007²³.

Notre définition du courriériste parlementaire demeure néanmoins arbitraire. C'est pourquoi l'ensemble des statistiques présentées dans cette étude méritent d'être utilisées avec prudence.

ans, il est donc difficile de départager les rôles des membres de la Tribune dans les listes officielles.

²¹ Assemblée nationale, *Les 125 ans d'une institution parlementaire : la Tribune de la presse* [En ligne]. <http://www.assnat.qc.ca/fra/Tribune1.html> (Page consultée le 9 décembre 2006).

²² Un seul journaliste, en l'occurrence Michel David, fait de la chronique l'une de ses principales tâches à titre de courriériste. La très grande majorité des journalistes à la Tribune font du journalisme d'information.

²³ Ce chiffre n'inclut pas la plupart des journalistes féminines qui n'ont pas reçu d'accréditation officielle, puisque celles-ci ne se retrouvent pas dans les listes des membres de la Tribune de la presse.

Partie 1 : Histoire des femmes journalistes parlementaires, d'hier à aujourd'hui

Avant d'étudier les raisons pour lesquelles les femmes sont toujours peu nombreuses dans le journalisme parlementaire à Québec, il convient d'abord de tracer les principaux jalons de l'évolution de leur place à la Tribune dans le contexte de leur histoire dans l'ensemble de la profession journalistique au Québec. L'exercice nous permettra de rappeler leurs principales avancées et de constater plus précisément où et de quelle manière certaines inégalités peuvent subsister.

Nous remarquons ainsi que l'histoire des femmes journalistes à la Tribune de 1962 à 2007 peut se diviser en trois grandes périodes, qui se superposent *grosso modo* aux différentes étapes de l'intégration des femmes québécoises dans la sphère publique. La première période marque l'arrivée des femmes et leurs débuts à la colline parlementaire, dans les années 1960 et 1970. La deuxième commence dans les années 1980 et se distingue par une progression continue du nombre de journalistes féminines à la Tribune, sous l'impulsion de l'intégration des femmes dans l'ensemble de la sphère publique québécoise et des effets des mouvements féministes qui animent la société québécoise depuis la Révolution tranquille. Cette deuxième phase se termine dans les années suivant le référendum de 1995, alors que commencent une revitalisation des effectifs de la Tribune et la troisième période de l'histoire des femmes journalistes. Cette dernière connaît en alternance des moments forts et d'étonnants reculs; c'est une période hybride et incertaine, où l'enthousiasme se tempère d'hésitation et de stagnation. Le portrait de cette génération de femmes courriéristes parlementaires des dix dernières années révèle par exemple que les femmes sont non seulement toujours peu représentées à la Tribune, mais aussi qu'elles sont engagées à forte majorité par des médias anglophones ou publics et travaillent peu pour la presse écrite. Finalement, concentrées dans les fonctions de documentalistes et de recherchistes, elles sont peu nombreuses au sein des affectations les plus valorisées telle que celle de chroniqueur et occupent rarement de postes de direction.

1.1 Les années 1960-1970

1.1.1 La génération des pionnières

Bien que la fonction de correspondant parlementaire existe depuis les débuts du Parlement québécois, en 1792, il faut attendre la Révolution tranquille pour observer l'arrivée des femmes journalistes au Parlement, comme d'ailleurs dans l'ensemble de la profession journalistique et de la plupart des professions publiques²⁴. Pure coïncidence ou effet d'entraînement? Les débuts des femmes courriéristes

FEMMES JOURNALISTES DE LA TRIBUNE DE LA PRESSE DE QUÉBEC, 1962-1980*		
1. Evelyn GAGNON-DUMAS	1962	Le Devoir
2. Françoise CÔTÉ	1966	Le Devoir
3. Lisa BALFOUR	1967-1969	Southam News
4. Gisèle GALLICHAN	1967-1970 1972-1976 1978-1980	CJLR-CJRP Radio-Mutuel Radio-Canada
5. Susan ALTSCHUL	1969-1970	The Montreal Star
6. Ann LAUGHLIN	1972-1974	Canadian Press
7. Jacqueline MONDY	1970-1974	Presse canadienne
8. Nicole BLOUIN	années 1970 dates ND	L'Action
9. Lise BISSONNETTE	années 1970 dates ND	Le Devoir
10. Nancy FORD	1974	Montréal-Matin
11. Nicole GLADU	1976-1977	Montréal-Matin
12. Micheline PARADIS-PICARD	1977	Le Soleil
13. Lysiane GAGNON	1977-1979	La Presse
14. Maritchu D'ABBADIE	1978-1979 1979-1983	TVA CBC

parlementaires suivent de quelques mois l'entrée de la première femme députée à l'Assemblée législative du Québec, au début des années 1960. En effet, peu après l'élection de Claire Kirkland-Casgrain, lors des partielles du 14 décembre 1961, la journaliste Evelyn Gagnon-Dumas entre à la Tribune de la presse du Québec à titre de première femme courriériste parlementaire.

La Tribune se situe alors à l'hôtel du Parlement et les deux milieux sont imprégnés, on se l'imagine, d'une forte culture masculine. Le Parlement est si peu préparé à recevoir des femmes dans son enceinte que certaines commodités, tels que des lieux d'aisance, sont

²⁴ La date de la création de la Tribune comme institution officielle demeure cependant incertaine et remonterait à 1871, année où elle est dotée pour la première fois d'un conseil de direction élu. Voir Jocelyn Saint-Pierre, *op.cit.*, p. 12.

* Ces listes sont probablement incomplètes. Nous avons répertorié ces femmes au cours de nos entretiens et dans les listes disponibles de la Tribune compilées dans Assemblée nationale, *Les membres de la Tribune de la presse-Liste chronologique 1871-1989*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1990, 220 p. (coll. Bibliographie et documentation : 34)

inexistantes pour celles-ci. Il faut donc une bonne dose de courage pour venir affronter les hommes politiques et partager un environnement traditionnellement hostile aux femmes. Le précédent que crée l'arrivée de Madame Gagnon-Dumas à la Tribune n'éveille cependant pas l'attention et peu de gens à l'extérieur de la Tribune et de la colline le remarquent. La journaliste du *Devoir* ne figurera d'ailleurs jamais sur les mosaïques de la Tribune de la presse, puisqu'elle n'y sera que brièvement de passage. Il faudra même attendre quatre ans, en 1966, pour que la journaliste Françoise Côté fasse à son tour une apparition à la Tribune, elle aussi de courte durée et pour *Le Devoir*.

En fait, ce sera l'année 1967 qui représente une véritable date charnière dans l'histoire des femmes journalistes à la Tribune. Pour la première fois, une femme obtient une accréditation officielle pour couvrir les activités parlementaires²⁵. Il s'agit de Gisèle Gallichan, qui travaille à l'époque pour CJLR. Madame Gallichan devient par le fait même, en septembre 1967, la première femme à travailler à la colline pour un média électronique. Elle y restera près de 25 ans et détient donc le record de la plus longue carrière journalistique parlementaire à la Tribune pour une femme²⁶. C'est aussi en 1967 que la Tribune accueille la première femme journaliste anglophone, Lisa Balfour. Quittant le *Montreal Star* pour devenir journaliste parlementaire pour *Southam News*, elle reste à Québec jusqu'en 1969, lorsqu'elle quitte définitivement le milieu du journalisme²⁷. *Southam News* diffusait à l'époque ses articles, parfois des éditoriaux, dans plusieurs journaux canadiens, y compris la *Gazette* de Montréal, *The Ottawa Citizen*, le *Winnipeg Tribune*, le *Calgary Herald*, le *Edmonton Journal* et le *Vancouver Sun*. La décennie se termine par un bref passage de Susan Altschul, qui couvre pour le *Montreal Star*, entre autres, les travaux de la Commission Gendron sur la situation du français au Québec, la dixième conférence inter-provinciale qui a lieu à Québec à l'été 1969 et les débats sur la Loi pour promouvoir la langue française au Québec (Loi 63).

Evelyn Gagnon-Dumas, Françoise Côté, Gisèle Gallichan, Lisa Balfour et Susan Altschul sont donc les figures de proue du début des femmes journalistes à la Tribune dans les années 1960. Parmi elles, madame Gisèle Gallichan et madame Lisa Balfour n'ont que

²⁵ Selon les résultats de nos enquêtes.

²⁶ Une carrière cependant interrompue à quelques reprises, notamment dans les années 1970, par des emplois de courte durée comme attachée de presse politique.

²⁷ Elle accéda ensuite à un poste dans le Secrétariat des affaires intergouvernementales auprès de John Roberts, premier ministre de l'Ontario de l'époque.

des éloges à formuler à l'égard de la Tribune et de leur expérience comme courriériste parlementaire. Conscientes du précédent qu'elles suscitent en mettant le pied à la Tribune, elles se disent fières d'avoir travaillé à l'époque dans ce milieu prestigieux. Gisèle Gallichan raconte, par exemple :

«Je me rendais compte que j'étais la première femme avec des micros et des fils autour du cou [...] On arrivait et puis il y avait là les plus vieux qui étaient nos étoiles de l'époque [...] J'étais fière d'être rendue tout près d'eux mais c'est sûr que je n'avais pas toute la connaissance. [...] Dans les années 60, fin des années 70, ces gens-là étaient des modèles et parce qu'ils étaient là depuis un certain temps, ils connaissaient bien la mécanique».

Malgré leur situation minoritaire à titre de femmes journalistes, elles n'ont d'ailleurs aucun mauvais souvenir de leurs relations avec leurs collègues journalistes ou avec les politiciens, qu'elles qualifient de « gentlemen ». Elles percevaient même une certaine sympathie et de la curiosité de la part de leur entourage. Comme le raconte encore Gisèle Gallichan, on leur donnait volontiers un coup de main, sans pour autant les prendre en charge :

«Monsieur Johnson père m'aimait bien, je crois, un peu comme si j'avais été une de ses filles. Parfois, il disait à Paul Chouinard, son secrétaire de presse : "Donne-lui donc ça à elle" et ça, ça m'a aidée [...] Les hommes politiques nous aimaient bien, c'est certain. Ils trouvaient ça pittoresque, ils blaguaient avec les confrères : "on aime bien mieux jaser avec Gisèle qu'avec toi !". [...] Mais dire que ça me donnait des faveurs de plus que les journalistes masculins, ça non. C'est peut-être arrivé une fois ou deux mais sans plus [...]».

Le travail est cependant très difficile et la conciliation travail-famille, peu réalisable. À l'époque, les députés siègent parfois même la nuit et il n'y a pas les technologies de diffusion de l'information et des débats que nous connaissons aujourd'hui. « Il fallait que je sois un garçon manqué, ce que j'étais pas, là, parce que j'étais une fille [...] mais j'ai été d'une manière un garçon manqué. C'était dur, physiquement c'était dur », commente à ce sujet Madame Gallichan.

Cette dernière fait d'ailleurs un court interlude comme attachée de presse au début des années 70. Elle revient à ses premières amours dès le début de 1972, de nouveau comme correspondante parlementaire de son

Année	Femmes députées	Femmes journalistes
1970	1	3
1976	5	2
1979	6	3
1981	8	3

ancien employeur (CJLR) fusionné, entre-temps, au réseau Radio-Mutuel. En 1976, elle devient la première correspondante féminine de Radio-Canada sur la colline parlementaire. Gisèle Gallichan est de moins en moins seule avec les années puisque la Tribune et l'Assemblée nationale se féminisent un peu plus dans les années 1970²⁸. Non seulement des journalistes féminines y font leur entrée, mais aussi plusieurs femmes chercheuses et documentalistes. L'une d'elles, Claudette Avril²⁹, mobilise entre autres ses collègues de travail afin qu'ils obtiennent, comme les journalistes, le droit de vote et de se présenter aux élections à l'assemblée générale de la Tribune, ce qui sera possible à partir de 1977³⁰. Depuis, la Tribune ne fait plus de distinction entre ses membres, qui ont tous les mêmes droits et obligations dans l'exercice de leur métier. À titre indicatif, on peut également ajouter que la même année, la Tribune de la presse déménage à l'extérieur de l'hôtel du parlement, dans l'édifice adjacent André-Laurendeau. Les journalistes s'éloignent donc du coup des cercles politiques pour afficher une plus grande indépendance.

Toutefois, malgré la plus grande féminisation de la colline parlementaire dans les années 1970, les femmes journalistes y demeurent tout de même l'exception. En effet, bien que les femmes forment le cinquième des membres de la Tribune en 1981, une seule y travaille comme journaliste depuis plus d'un an, note la sociologue Hélène Cantin dans son ouvrage sur le profil des journalistes de la Tribune de la presse³¹. Les journalistes féminines que nous avons identifiées ne restent également pas très longtemps sur la colline, tout au plus deux ans, parfois trois. Seule Gisèle Gallichan cumule à la fin des années 70 plus de trois années d'expérience professionnelle³².

Pourtant, le nombre total de membres de la Tribune a connu une hausse notable les années précédentes en prévision du référendum sur la souveraineté-association. De nouveaux médias anglophones font leur apparition pour la première fois à l'Assemblée nationale, pendant que certains de ceux qui y étaient déjà doublent voire même triplent

²⁸ Cinq femmes sont élues députées en 1976.

²⁹ Aujourd'hui connue sous le nom de Claudette Letellier.

³⁰ Madame Claudette Avril avait dû se battre afin que les membres auxiliaires de la Tribune puissent être élus au conseil d'administration au même titre que les journalistes. Voir Assemblée nationale, *La Tribune de la presse vue par...*, *op.cit.*, p. 102.

³¹ Hélène Cantin, *op.cit.*, p. 92. Note : Nous en relevons de notre côté au moins deux : Gisèle Gallichan et Marichu D'Abbadie.

³² De 1962 à 1980, les femmes journalistes travaillent en moyenne de deux à trois ans à la Tribune.

leurs effectifs³³. Ce boom ne favorise cependant pas le taux de féminisation de la Tribune, qui se décrit toujours en 1980 comme « un grand collège de gars », pour reprendre les termes de la documentaliste pour Radio-Québec Hélène Lévesque, dans un article publié dans la *Gazette des femmes*³⁴.

1.1.2 Mise en perspective avec la situation dans l'ensemble du Québec

Dans cette optique, la situation des femmes à la Tribune pendant les années 1960 et 1970 suit la tendance générale qui a cours dans la sphère publique, qui se féminise, bien que timidement, à la faveur de courants progressistes.

Tableau 5
Emploi, selon le sexe, Canada, 1976 à 2001, années choisies

	Femmes de 15 ans et plus		Hommes de 15 ans et plus	
	Total des femmes occupées en milliers	Femmes en % de l'ensemble des personnes occupées	Total des hommes occupés en milliers	Hommes % de l'ensemble des personnes occupées
1976	3 630,7	37,1%	6 145,5	62,9%
1981	4 546,9	40,2%	6 749,9	59,8%
1986	5 118,9	42,7%	6 860,1	57,3%
1991	5 790,6	45,1%	7 060,0	54,9%
1996	6 116,6	45,4%	7 346,0	54,6%
2001	6 967,1	46,2%	8 109,7	53,8%

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Données tirées de Femmes au Canada: Une mise à jour du chapitre sur le travail, Ottawa: Statistique Canada, No 89F0133XIF au Catalogue, avril 2002, tableau 1 page 10.

C'est en effet à cette époque effervescente que les Québécoises commencent à faire de réelles avancées. On prend conscience de l'importance de l'égalité de droits et de fait et on met de l'avant des mesures visant à réduire la discrimination fondée sur le sexe. Dans la foulée de telles remises en question de l'ordre établi, le gouvernement canadien met sur pied, en 1967, une commission d'études sur la situation de la femme au Canada avec pour objectif d'évaluer

comment il est possible « [...] d'assurer aux femmes des chances égales à celles des hommes dans toutes les sphères de la société [...] »³⁵. En 1973, est instauré le Conseil du statut de la femme du Québec, un organisme de consultation et de recherche chargé d'informer la population et de formuler des recommandations au gouvernement concernant la condition féminine au Québec, puis, en 1979, le gouvernement nomme la

³³ Normand Delisle, « Les anglos fuient le Québec », *Le Trente* [En ligne], décembre 2000-janvier 2001. [http://www.fpq.org/index.php?id=119&tx_ttnews\[tt_news\]=1063&tx_ttnews\[backPid\]=173&cHash=d2bd06c7e](http://www.fpq.org/index.php?id=119&tx_ttnews[tt_news]=1063&tx_ttnews[backPid]=173&cHash=d2bd06c7e) (Page consultée le 23 avril 2007).

³⁴ Citée dans Assemblée nationale, *La Tribune de la presse vue par...*, op.cit., p. 101.

³⁵ Florence Bird, dir., *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, Ottawa, Information Canada, 1970, p. vii.

première ministre d'État à la Condition féminine. Ces percées s'accompagnent d'ailleurs d'une hausse du taux d'emploi féminin dans l'ensemble des sphères d'activité, qui passe de 33,9% en 1971 à 37,1% en 1976³⁶.

Ce taux demeure cependant très bas dans les médias. En 1975, les femmes ne forment que 18 % des effectifs journalistiques des quotidiens et 13,3 % de l'ensemble des journalistes de la presse écrite³⁷. L'étude Robinson révèle aussi que plus d'une femme journaliste sur deux, en 1974, travaille encore au Canada dans des secteurs traditionnellement féminins tels la mode, la cuisine, la décoration, la consommation, la religion et les affaires sociales. La mixité dans les secteurs de spécialisation du journalisme est donc encore loin d'être réalisée à l'aube des années 1980³⁸.

Du reste, les femmes se butent toujours à de nombreux obstacles pour faire valoir leurs droits et asseoir leur crédibilité dans les années 1970. Ces problèmes donnent lieu à la mobilisation d'un grand nombre de femmes journalistes dans le cadre d'un colloque sur les femmes et l'information, au début des années 1980³⁹. On y relève les écarts entre les hommes et les femmes dans les médias et l'information, entre autres en ce qui a trait au salaire, à l'accès aux postes de direction et à la difficulté à concilier travail-famille. Les femmes journalistes en profitent également pour échanger leur expérience, témoignant sans surprise de la persistance de préjugés à leur égard dans le métier.

³⁶ Catherine Chevrier, *Portrait actuel du marché du travail au Canada et au Québec : une analyse statistique en fonction du genre*, Québec, Teluq, 2002, p. 18.

³⁷ Armande Saint-Jean et Isabelle Labarre, *op.cit.*, p. 12.

³⁸ *Ibid.*, p. 14.

³⁹ Fédération professionnelle des journalistes du Québec, « Thérèse, Janette, Hélène et les autres ou... la face cachée de l'information ». *Actes du colloque Les femmes et l'information 1981-1982*, Montréal, Fédération professionnelle des journalistes du Québec, 1983, 71p.

1.2 Des années 1980 au milieu des années 1990

1.2.1 La génération des féministes

Au tournant des années 1980, sous les effets du mouvement féministe qui se généralise au Québec, la sous-représentation des femmes à la Tribune attire un peu plus l'attention. Les femmes de la Tribune apparaissent d'ailleurs plus féministes et plus critiques que leurs devancières et s'interrogent sur les causes et les effets du faible taux de femmes dans le métier. Certaines avancent que le manque de candidatures féminines aux postes de courriéristes pourrait être le fruit d'une certaine auto-restriction de journalistes dévaluant leurs capacités personnelles ou surestimant la réputation des journalistes qui y travaillent. « Des femmes compétentes, bien outillées pour faire le saut, n'oseront jamais poser leur candidature comme correspondante parlementaire », commente Hélène Lévesque⁴⁰. « Elles ne se sentent jamais prêtes à le faire, même si elles comptent plusieurs années de métier.

FEMMES JOURNALISTES À LA TRIBUNE DE LA PRESSE DE QUÉBEC 1981-1996*		
1. Gisèle GALLICHAN	1980-1984 1986-1989 1990-1993 1993-1996	Radio-Canada Radio-Canada TVA Radio-Québec
2. Alycia AMBROZIAK	1981-1983	United Press Canada
3. Margot GIBB-CLARK	1981-1984	The Globe and Mail
4. Linda DROUIN	1982-1985	Canadian Press
5. Christine FOURNIER	1982-1984 1987-1990	Radio-Mutuel Quatre-Saisons
6. Louise LAFONTAINE	1982-1986	Radio-Canada
7. Marie THOMPSON	1982-1986	CBC
8. Ghislaine RÉAULT	1982-1986	Le Soleil
9. Debra BROWN	1984	CJAD
10. Wendy MESLEY	1984-1985	CBC
11. Aileen MCCABE	1984-1986	Southam News
12. Jennifer ROBINSON	1984-1986	The Gazette
13. Lia LÉVESQUE	1985-1986	Presse canadienne
14. Hilary BOWKER	1985-1986	CTV
15. Patricia SKINNER	1987	CTV
16. Penny MCRAE	1987-1989	Canadian Press
17. Nancy WOOD	1987-1989	The Gazette
18. Sarah SCOTT	1987-1989	The Gazette
19. Suzanne DANSEREAU	1987-1990	Presse canadienne
20. Marthe BLOUIN	1987-1993	Radio-Canada
21. Andrée BRASSARD	1987-1994	Radio-Canada
22. Josée THIBEAULT	1987 1994-1996	Radio-Canada
23. Ingrid PERITZ	1989	The Gazette
24. Elisabeth KALBFUSS	1989-1991	The Gazette
25. Karen GROSS	1989-1992	CBC
26. Dominique RAJOTTE	1989-1996	Radio-Canada
27. Jocelyne RICHER	1991-1992	Le Devoir
28. Hélène SARASSIN	1991-1992	indéterminé
29. Françoise STANTON	1992-1993	Radio-Canada
30. Francine PELLETIER	1993-1995	Radio-Canada
31. Christine SAINT-PIERRE	1993-1996	Radio-Canada
32. Patricia ENBORG	1993-1996	The Gazette
33. Suzanne OUELLET	1993-1996	Radio-Canada
34. Elizabeth THOMPSON	1994-1996	The Gazette
35. Katia GAGNON	1994-1996	La Presse

⁴⁰ Assemblée nationale, *La Tribune vue par...*, op.cit., p. 103.

* Ces listes sont probablement incomplètes. Nous avons répertorié ces femmes au cours de nos entretiens et dans les listes disponibles de la Tribune.

Elles voient la Tribune comme un défi insurmontable [...] Toujours ce foutu complexe de la femme », d'ajouter Mme Gisèle Galichan⁴¹.

Le nombre de femmes journalistes parlementaires augmente malgré tout pendant les années 1980. Alors qu'elles se comptent sur les doigts d'une main au début des années 1980, elles sont sept en 1989, puis neuf en 1990. Entre 1981 et 1996, les femmes journalistes restent aussi un peu plus longtemps que leurs devancières dans les années 1960 et 1970. Elles accumulent une moyenne de trois à quatre ans à la Tribune et sont plusieurs à y travailler pour une longue période. Elles sont très nombreuses à travailler pour Radio-Canada/CBC ou pour des médias anglophones. *The Gazette*, par exemple,

emploie régulièrement des femmes journalistes. Parmi celles-ci, on se souviendra de la journaliste Elizabeth Thompson, qui suit la campagne électorale de 1994 alors qu'elle est enceinte d'un peu plus de cinq mois. C'est la première fois qu'une journaliste parlementaire continue d'exercer son métier tout en élevant une famille. Au moment d'écrire ces lignes, elle demeure d'ailleurs toujours la seule journaliste-mère de l'histoire de la Tribune.

Nos recherches nous permettent de situer l'âge d'or des journalistes féminines à la fin de cette période, au milieu des années 1990. Les femmes sont alors relativement plus nombreuses, cumulent davantage d'années d'expérience et font des percées dans des postes clés de

La Tribune de la presse célèbre ses 125 ans

NORMAN DELISLE

de la Presse Canadienne. QUÉBEC

Trop peu de femmes journalistes sont affectées au secteur politique, a déploré hier la ministre de la Culture, Louise Beaudoin.

Prenant la parole à l'Assemblée nationale à l'occasion d'une motion soulignant le 125^e anniversaire de la Tribune de la presse, Mme Beaudoin a signalé que « malheureusement trop peu de femmes » exercent la profession de courriéristes parlementaires.

« Connaissant ma position sur une présence accrue des femmes en politique, je formule aujourd'hui le souhait de voir s'accroître le nombre de femmes journalistes à la Tribune de la presse », a dit Mme Beaudoin.

Elle a rappelé que la Tribune de la presse existe depuis 1871, mais ce n'est qu'au début des années 1960 que les premières femmes

ment la liberté d'expression, il faut aussi avoir la liberté d'information ». Il a invité les journalistes à « développer l'angoisse de la vérité ».

Pierre-Etienne Laporte, député d'Outremont, a lui aussi souligné que « la diffusion de l'information politique est primordiale dans l'exercice de la démocratie ».

« Nous, parlementaires, n'apprécions pas toujours la médecine que les journalistes nous administrent, mais leur travail est essentiel », a dit le député Laporte.

Plusieurs événements ont marqué hier, à l'Assemblée nationale, le 125^e anniversaire de la Tribune de la presse, l'organisme qui regroupe les courriéristes parlementaires.

À midi, en présence du président de la Chambre, Jean-Pierre Charbonneau, et du président de la Tribune, le journaliste Pierre April, une maquette a été dévoilée et un

La ministre de la Culture Louise Beaudoin déplore, à l'occasion des 125 ans de la Tribune de la presse, en 1996, combien « l'évolution de la Tribune [est] marquée [...] par le passage et les écrits d'hommes et de malheureusement trop peu de femmes ». Cet article de Norman Delisle relate les propos de la ministre et les événements liés au 125^e anniversaire de l'institution. Source: *La Presse*, 13 novembre 1996, p. B4, et *Journal des débats de l'Assemblée nationale du Québec*. Séance du 12 novembre 1996, 2^e session, 35e législature, www.assnat.qc.ca.

⁴¹ Citée dans *Ibid.*

direction. Cette période voit par exemple l'arrivée de la première femme présidente de la Tribune de la presse⁴², madame Gisèle Gallichan, encore une fois pionnière parmi ses consœurs⁴³. À titre de première vice-présidente du conseil d'administration, elle est en effet amenée à occuper, à la fin de 1994, la présidence laissée vacante par le départ de monsieur Gilles Boivin, du *Soleil*. Elle le remplacera jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle suivante, en 1995; monsieur Pierre April, de la Presse Canadienne, est alors élu nouveau président par les membres de la Tribune.

1.2.2 Mise en perspective avec la situation dans l'ensemble du Québec

L'intégration des femmes journalistes à la Tribune dans les années 1980 et au début des années 1990 suit par ailleurs la tendance qui s'observe dans l'ensemble des salles de presse. En effet, après d'importantes luttes féministes dans les années 1960 et 1970, les femmes font enfin graduellement quelques percées significatives en journalisme et dans la sphère publique au Québec dans les années 1980 et 1990. En 1990, Lise Bissonnette devient par exemple la première femme à occuper la direction d'un grand quotidien québécois et la mixité dans les secteurs de spécialisation semble se généraliser au début des années 1990, observe la chercheuse Armande Saint-Jean. Les femmes ont aussi commencé, en 1995, à percer dans la plupart des domaines autrefois réservés aux hommes tels que l'économie, les affaires policières et la politique⁴⁴. La majorité des 300 femmes journalistes interrogées à l'époque dans le cadre d'une étude de Mme Saint-Jean se disent même enthousiastes (68,5 %), satisfaites (59 %) ou optimistes (46 %) par rapport à leur emploi.

Dans l'ensemble de la province, l'égalité de droits continue d'ailleurs de s'améliorer et de nouvelles lois et amendements à la Charte sont adoptés, notamment en vue de permettre

⁴² Élu par les membres de la Tribune réunis en assemblée, le président dirige les réunions de son conseil d'administration et prend toutes les décisions et mesures nécessaires au bon fonctionnement de la Tribune, notamment en ce qui a trait aux relations avec les élus et aux droits des journalistes à l'Assemblée nationale. Il est aussi le seul porte-parole autorisé de la Tribune dans toute fonction officielle. Il peut cependant déléguer ces tâches à l'un de ses deux vice-présidents. Probablement sous l'effet du mouvement féministe qui anime la société québécoise, les femmes de la Tribune apparaissent un peu plus féministes et critiques que leurs devancières. Voir Tribune de la presse du Parlement de Québec, *Règlement*, Québec, Tribune de la presse, 1993, art. 6.6.

⁴³ Le conseil d'administration de la Tribune est composé de neuf membres, soit un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier, trois directeurs et un président honoraire. Ils décident de l'admission des membres et défendent les droits de ces derniers auprès des instances politiques. Voir *Règlement*, *op.cit.* art. 6.1.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 14.

l'adoption de programmes d'accès à l'égalité et d'étendre et d'améliorer les acquis des Québécoises aux femmes autochtones et aux femmes immigrantes. En 1981, le gouvernement québécois modifie le Code civil pour reconnaître l'égalité entre conjoints et adopte, en 1989, le principe « À travail équivalent, salaire égal » pour des milliers de fonctionnaires⁴⁵. Bref, dans les domaines où des lacunes persistent, on se mobilise pour les corriger.

Ces avancées demeurent cependant modérées. En 1987, les femmes forment toujours moins du cinquième (18,6 %) des effectifs journalistiques québécois⁴⁶ et, en 1995, Armande Saint-Jean remarque que la proportion des effectifs féminins dans la profession, avec 28 % tous types de médias confondus, progresse moins rapidement que dans le reste de l'Amérique du Nord⁴⁷. Cette proportion demeure même faible comparativement au taux de femmes actives dans la main-d'œuvre québécoise. Selon le portrait des femmes journalistes au Québec que dresse Mme Saint-Jean, c'est dans les quotidiens que les femmes sont toujours le plus fortement minoritaires, formant seulement le cinquième des journalistes (21 %). De plus, trois femmes sur cinq (60 %) ont toujours l'impression de devoir davantage faire leurs preuves parce qu'elles sont des femmes et 76 %, d'avoir l'obligation de faire plus que ce qu'on leur demande « pour satisfaire aux exigences de l'emploi⁴⁸ ». Finalement, les répondantes de cette même enquête sont « très modérément satisfaites » de leur situation dans la profession en tant que femmes, particulièrement en ce qui a trait au salaire, aux chances d'avancement et à l'organisation des horaires de travail.

Nombreuses sont les femmes journalistes qui s'interrogent sur leur situation dans les années 1980 et 1990 au Québec. En plus d'une multitude d'articles dans les journaux et les magazines, des auteures féministes publient des ouvrages qui marqueront l'histoire du journalisme par leur analyse sévère et critique à l'égard de l'information et des médias. Nous pensons par exemple à Colette Beauchamp (*Le silence des médias*, 1988) et aux ouvrages d'Armande Saint-Jean. À gauche: un article sur les femmes journalistes et leur relation avec le pouvoir.



Francine Pelletier, *La Presse*, 23 juin 1989, p. B6.

⁴⁵ Conseil du statut de la femme, «Avis - De l'égalité de droits à l'égalité de fait : repenser les stratégies et élargir la perspective », Québec, Gouvernement du Québec, 2004, p. 15.

⁴⁶ Judith Dubois, « Les femmes et l'information : étude statistique de la place des femmes dans les médias québécois », *Communications*, vol. 9 (hiver 1988), p. 111-122.

⁴⁷ Armande Saint-Jean et Isabelle Labarre, *op.cit.*, p. 12.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 15.

1.3 De 1996 à aujourd'hui

1.3.1 La génération contemporaine: entre tradition et modernité

La troisième et dernière génération de journalistes féminines à la colline parlementaire commence vers la fin des années 1990. Le départ de madame Gallichan et l'élection de Katia Gagnon à la présidence du conseil de la Tribune, respectivement en 1996 et 1997, marquent bien le début de cette période ambivalente où l'enthousiasme se tempère de périodes d'étonnants reculs.

C'est en effet en 1996 que Gisèle Gallichan décide de se retirer de la Tribune pour assumer d'autres emplois⁴⁹. Son départ met fin à la plus longue carrière de journaliste parlementaire pour une femme au Québec et rappelle qu'elle est la seule femme journaliste à détenir aujourd'hui le statut de membre honoraire de la Tribune, statut accordé pour ses plus de dix années de service à la colline.

FEMMES JOURNALISTES DE LA TRIBUNE DE LA PRESSE DE QUÉBEC, 1996 à 2007*		
1. Lynne ROBSON	1996-1997	CBC
2. Dominique RAJOTTE	1996-2001	Radio-Canada
3. Suzanne OUELLET	1996-2001	Radio-Canada
4. Elizabeth THOMPSON	1996-2002	The Gazette
5. Josée THIBEAULT	1996-1998 2002-...	Radio-Canada
6. Katia GAGNON	1996-2002	La Presse
7. Luann LASALLE	1997-2001	Canadian Press
8. Christina LAWAND	1998-2001	CBC
9. Francine FOURNIER	1998-2004	Télé-Québec
10. Hélène SIMARD	1998-2004	Télé-Québec
11. Cheryl GROSSMAN	2001-2002	CJAD
12. Marie-Andrée BRASSARD	2001-2002 2004-...	Radio-Canada
13. Valérie LESAGE	2001-2003	Le Soleil
14. Marie-Paul ROULEAU	2001-2004	Radio-Canada
15. Marianne WHITE	2001-2004	Reuters
16. Dominique POIRIER	2001-2004	Radio-Canada
17. Maité ORMAECHEA	2001-2004	CBC
18. Sophie LANGLOIS	2001-2005	Radio-Canada
19. Allison HANES	2002-2004	The Gazette
20. Pascale BRETON	2002-2004	La Presse
21. Christine FOURNIER	2002-2004	RDI
22. Mylène MOISAN	2002-2006	Le Soleil
23. Rosemary BARTON	2002-2007	Global et CBC
24. Jocelyne RICHER	2002-...	Presse canadienne
25. Kristy RICH	2003-...	CJAD
26. Véronique LESSARD	2004-2005	SRC
27. Leslie PERREAULT	2004-2006	Canadian Press
28. Caroline PLANTE	2006-...	Global
29. Malorie BEAUCHEMIN	2007	La Presse
note : Certaines dates sont estimées, car les listes des années 2003, de la fin 2001 au début 2002, de 1999 et de 2000, sont introuvables.		

Son départ marque cependant aussi le début d'une phase de renouvellement des membres

⁴⁹ Notons qu'elle ne demeurera pas très loin de la Tribune, puisqu'elle est aujourd'hui employée de façon contractuelle à la Direction de la diffusion des débats à l'Assemblée nationale.

* Ces listes sont probablement incomplètes. Nous avons répertorié ces femmes au cours de nos entretiens et dans les listes disponibles de la Tribune.

de la Tribune, ce qui favorise une plus grande féminisation des effectifs journalistiques au tournant du millénaire. De 1996 à 2002, plusieurs vétérans de la Tribune de la presse, parmi lesquels on se souviendra, entre autres, d'André Bellemare, de Michel David, de Normand Girard, de Robert Houle, de Gilles Morin, de Gilles Lesage, de Robert Mackenzie et de Michel Venne, quittent en effet leur poste pour prendre leur retraite ou occuper d'autres emplois. Or leurs départs libèrent des postes pour de nouveaux contingents, parmi lesquels plusieurs femmes. Tout ce roulement fait en sorte qu'en 2002, les journalistes féminines représentent un taux record de 33 % des effectifs journalistiques. Peu de ces nouvelles venues décident cependant d'assumer leurs fonctions à long terme et, depuis quatre ans, le nombre de femmes à la Tribune ne cesse de diminuer.

Dans un cadre moins strictement quantitatif et plus qualitatif, on constate aussi toujours d'étonnantes irrégularités dans le domaine du journalisme politique en 2007. Par exemple, bien que les femmes ont fait d'importantes percées dans le domaine professionnel du journalisme au tournant du deuxième millénaire, elles constituent toujours, comme le soulevaient Florian Sauvageau et David Pritchard en 1999, « une espèce rare dans les postes de direction [une situation qui] soulève des interrogations sur l'existence d'une discrimination dans l'embauche, la promotion et les conditions de travail »⁵⁰.

De plus, un survol des principaux commentateurs politiques dans les médias québécois démontre une plus forte propension chez les hommes à faire de la chronique politique, bien que plusieurs femmes se démarquent, notamment à Radio-Canada et au *Devoir*, ainsi qu'en politique canadienne. Il est par ailleurs intéressant de constater que les principaux blogues traitant de politique au Québec sont signés par des journalistes hommes, à savoir par exemple Michel Vastel, Michel C. Auger, Stéphane Laporte, André Pratte, Vincent Marissal, Tristan Péloquin, etc. Même *Le Soleil* et *La Presse*, qui font généralement bonne figure au Québec dans l'emploi de femmes dans leurs rangs comparativement à leurs concurrents, avaient des blogues politiques maintenus presque uniquement par des hommes journalistes en février 2007.

Finalement, les campagnes électorales provinciales continuent d'être couvertes en très

forte majorité par des hommes journalistes. Il n'est d'ailleurs pas rare que les journalistes féminines qui se lancent dans cette aventure se retrouvent seules pendant plusieurs jours dans un autobus rempli d'hommes journalistes, comme ce fut le cas d'Elizabeth Thompson lors de la campagne de 2007.

En contraste, les femmes journalistes font tout de même des percées significatives au cours de cette même période. Par exemple, en 1997, madame Katia Gagnon, du quotidien *La Presse*, est élue, à 26 ans, présidente de la Tribune, devenant du coup la première femme présidente élue et le plus jeune président de toute l'histoire de la Tribune. Elle assumera cette fonction pendant un an. Après elle, Mylène Moisan, du *Soleil*, sera en 2005-2006 la deuxième et dernière présidente du conseil d'administration à ce jour. Dans toute l'histoire de la Tribune, il n'y aura donc eu que deux femmes élues présidentes, bien qu'elles aient souvent occupé d'autres postes importants au sein du conseil d'administration, tels que ceux de vice-présidentes, de directrices, de trésorières ou de secrétaires.

Les femmes font finalement des progrès dans des postes clés autres que ceux de journalistes. Carole Baron, de Radio-Canada, devient par exemple la première femme chef technicienne à la Tribune en avril 2006. La même année, Anne-Louise Gagnon obtient le poste de responsable du service aux courriéristes parlementaires, une première pour une femme.

1.3.2 Mise en perspective avec la situation dans l'ensemble du Québec



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La situation qui s'observe à la Tribune des dix dernières années présente par conséquent un étonnant contraste par rapport à l'intégration des femmes dans l'ensemble du marché du travail au Québec. La baisse du nombre de femmes journalistes parlementaires survient en effet à l'heure où l'ensemble de la sphère publique, et

⁵⁰ David Pritchard et Florian Sauvageau, *op.cit.*, p.41.

notamment les domaines des communications et du journalisme, enregistre des gains appréciables. Ainsi, le taux d'emploi féminin a augmenté de manière constante entre 1976 et 2001, pour passer de 42,0 % à 55,6 %. Pour la même période, « le nombre de femmes au sein de la population active canadienne est passé de 3,6 à 7,4 millions, ce qui représente une augmentation de 106 % [alors que] le nombre d'hommes sur le marché du travail a augmenté de 40 % seulement, passant de 6,2 à 8,7 millions »⁵¹. Par ailleurs, la proportion de femmes sous-ministres et sous-ministres adjoints dans la fonction publique a augmenté de 11,8 % à 25 % entre 1994 et 2003 et celle de femmes présidentes d'organismes de 5,6 % à 23,5 %⁵². Même le milieu politique connaît d'importantes percées, alors que les femmes constituent en 2003 30,4 % des députés et 32 % des ministres à l'Assemblée nationale et 25,3 % des élus québécois à la Chambre des Communes.

Dans les formations universitaires en communications et en journalisme, l'intérêt des femmes est en hausse constante depuis une quinzaine d'années. À titre d'illustration, les statistiques du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport indiquent que 76,3 % des personnes diplômées des universités québécoises en communications et en journalisme étaient en 2005 des femmes, un taux demeuré à peu près stable depuis plusieurs années.

**PERSONNES DIPLÔMÉES DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES, TOUTES SANCTIONS,
SELON L'ANNÉE CIVILE DE DIPLOMATION, de 1998 à 2005**

	Année civile de la diplomation							
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Communications et journalisme								
Féminin	778	884	845	895	1 076	1 081	1 193	1 302
Masculin	386	333	397	404	372	409	418	404
Total	1 164	1 217	1 242	1 299	1 448	1 490	1 611	1 706
Proportion de femmes	66,8%	72,6%	68,0%	68,9%	74,3%	72,6%	74,1%	76,3%
Études géopolitiques								
Féminin	81	49	57	46	55	65	72	69
Masculin	52	52	48	28	39	53	48	38
Total	133	101	105	74	94	118	120	107
Proportion de femmes	60,9%	48,5%	54,3%	62,2%	58,5%	55,1%	60,0%	64,5%
Science politique								
Féminin	360	374	371	372	436	497	561	619
Masculin	463	458	423	424	446	506	535	634
Total	823	832	794	796	882	1 003	1 096	1 253
Proportion de femmes	43,7%	45,0%	46,7%	46,7%	49,4%	49,6%	51,2%	49,4%

Source : MELS, système GDEU

⁵¹ Statistique Canada, *Le Canada en statistique: main-d'oeuvre et taux de participation*, Canada, Recueil Travail-vie personnelle, 2001, p. 9.

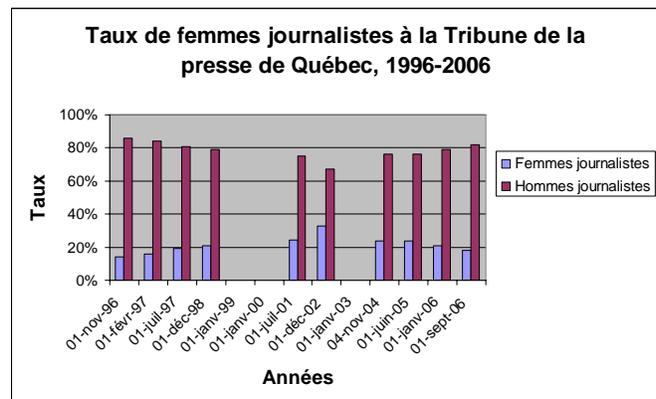
⁵² Conseil du statut de la femme, « Avis 2004 », *op.cit.*, p. 14.

Selon Statistique Canada, le taux de femmes journalistes a même augmenté de 4,85 % au Québec entre 1991 et 2001⁵³. Bref, alors que le domaine du journalisme a atteint, en 2005, le seuil de la mixité en emploi, avec 40 % des journalistes au Québec⁵⁴, la Tribune fait bande à part et se qualifie curieusement toujours de métier « non traditionnel » pour les femmes selon les critères définis par Emploi-Québec⁵⁵.

1.4 Portrait des femmes journalistes de la Tribune de 1997 à 2007

L'évolution de la place des femmes journalistes à la Tribune nous amène finalement à brosser un portrait de leur situation actuelle. Une analyse des listes des membres de la Tribune des dix

dernières années (1997-2007) révèle ainsi que non seulement les femmes courriéristes parlementaires sont toujours peu nombreuses à la Tribune de Québec, mais aussi qu'elles représentent à forte majorité des médias anglophones ou publics et travaillent plus rarement pour la presse écrite que pour les médias électroniques⁵⁶. Concentrées dans les fonctions de moins grand prestige comme celles de documentalistes et de recherchistes, elles sont aussi peu nombreuses au sein des postes les plus valorisés tels que ceux de chroniqueurs et de rédacteurs et occupent rarement des postes de direction⁵⁷.



⁵³ Pour la même période, la hausse du nombre de femmes dans la population active expérimentée a connu un taux de croissance de 10,2% par rapport à 2% pour les hommes. Voir Benoit Allaire, *Statistiques en bref: Les professions de la culture et des communications au Québec*, Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec [En ligne], février 2004, http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_brefOCCQ4.pdf (Page consultée le 12 février 2007).

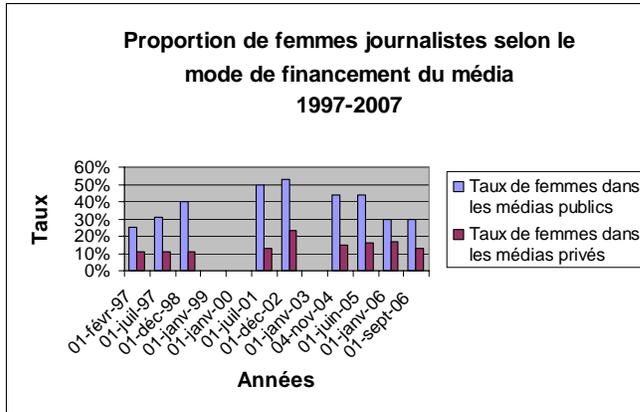
⁵⁴ Fédération professionnelle des journalistes, *La FPJQ en chiffres* (2005) [En ligne], <http://www.fpqj.org/index.php?id=6> (Page consultée en novembre 2006).

⁵⁵ Selon Emploi-Québec, on peut parler de mixité dans un domaine, lorsque celui-ci compte entre 40 et 60% de femmes. En contrepartie, un métier demeure non-traditionnel pour les femmes lorsque celles-ci comptent pour moins du tiers de ses membres. On répertorie dans cette dernière catégorie des centaines d'emplois tels que ceux de directeurs de services de police, les professionnels des sciences physiques, les mécaniciens, les ingénieurs, les juges, etc. Voir Catherine Chevrier, *op.cit.*, p. 22. Pour une liste exhaustive des métiers non-traditionnels, voir FRONT, « Population active de 15 ans et plus selon la classification type des professions, Québec 2001 » [En ligne], <http://www.front.qc.ca/FR/Copie%20de%20PROFESSIONS%202001.xls> (Page consultée le 27 juin 2007).

⁵⁶ Comme nous l'avons déjà mentionné, la Tribune ne fait pas de distinction entre ses membres selon leur fonction. Avec l'aide d'Anne-Louise Gagnon, responsable du service aux courriéristes parlementaires, nous avons pu identifier les femmes journalistes de la Tribune depuis 1997. Il n'a pas été possible de remonter plus loin pour poursuivre l'exercice dans les autres listes de la Tribune.

⁵⁷ Au-delà d'une étude en fonction du type de média pour lesquels travaillent les femmes journalistes de la

1.4.1 Emploi des femmes journalistes selon le mode de financement du média

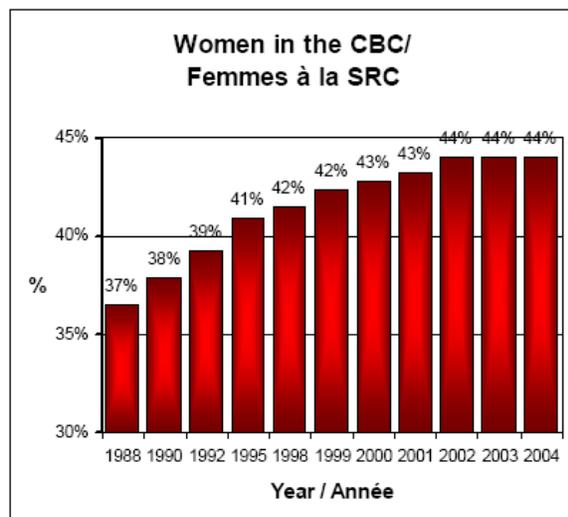


Les statistiques compilées depuis dix ans révèlent d'abord que les diffuseurs publics embauchent nettement plus de femmes journalistes parlementaires à la Tribune que les médias privés. Radio-Canada employait ainsi la moitié des femmes journalistes de la Tribune, pour une proportion de

30 % de ses effectifs en octobre 2006, une tendance constante depuis plusieurs années, comme en témoigne le graphique ci-haut. En fait, depuis les années 1980, les diffuseurs publics, qui incluaient jusqu'en 2004 Télé-Québec, ont toujours compté un bon nombre de journalistes féminines, voire même de femmes réalisatrices, recherchistes et techniciennes.

Il faut dire que Radio-Canada s'est officiellement donné comme mandat l'équité en matière d'emploi visant à « éliminer les obstacles à l'emploi auxquels font face les quatre groupes désignés de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à savoir les femmes, les personnes handicapées, les autochtones et les membres des minorités visibles [et] améliorer l'accès des membres des

groupes désignés à tous les niveaux hiérarchiques de chaque profession ». Pour



Source: Radio-Canada: <http://www.cbc.radio-canada.ca/documents/equite/pdf/ee-stats2001f.pdf>

Tribune, il n'a pas été possible de compiler et d'analyser des données sociodémographiques ou économiques sur ce groupe de femmes. L'exercice serait cependant pertinent dans le cadre d'une étude ultérieure plus approfondie sur le sujet, particulièrement dans un cadre comparatif avec les hommes journalistes. Il permettrait par exemple de tracer un profil comparé de leur âge, de leur scolarité et de leur revenu.

réaliser ce mandat, la Société s'est même dotée du Bureau de l'équité en matière d'emploi, dont la mission est spécialement de « faciliter le recrutement, l'intégration et l'avancement professionnel des femmes, des membres de groupes de minorités visibles, des autochtones et des personnes handicapées, de façon à ce que la main-d'œuvre de la SRC reflète la société canadienne dans toute sa diversité⁵⁸ ». Un tel engagement public a donc visiblement eu des effets notables sur les statistiques d'embauche de femmes par la Société dans l'ensemble de ses salles de presse, dont la Tribune.

En contrepartie, les employeurs privés n'embauchent que trois femmes journalistes sur leurs effectifs totaux de 23 journalistes (13 %) en septembre 2006. Parmi les principaux médias privés du Québec, le *Journal de Montréal*, le *Journal de Québec*, TQS, TVA et *Le Devoir*, n'ont d'ailleurs aucune journaliste parlementaire féminine sur l'ensemble de leurs correspondants depuis plusieurs années, comme on peut le constater dans les listes officielles des membres de la Tribune des dix dernières années⁵⁹. Leur équipe journalistique sur la colline, y compris leurs techniciens et leurs chercheurs, n'est composée que d'hommes depuis cette même année. En fait, parmi les médias privés francophones, seuls les quotidiens de Gesca ltée *Le Soleil* et *La Presse* et l'agence de presse la Presse canadienne sont représentés par des femmes journalistes au cours de la dernière décennie⁶⁰.

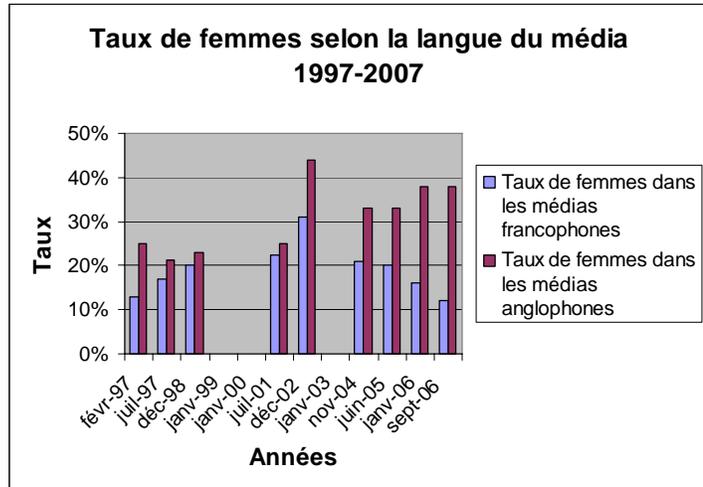
⁵⁸ Voir les documents et politiques institutionnels de Radio-Canada, dans Radio-Canada, « Équité en emploi », dans Documents et politiques institutionnels [En ligne], <http://cbc.radio-canada.ca/documents/equite/mandat.shtml> (Page consultée le 8 février 2007).

⁵⁹ Les données antérieures à 1997 ne sont pas disponibles pour confirmer si cette tendance existe depuis plus longtemps encore. TVA et TQS étaient d'ailleurs les canaux les plus écoutés à l'heure du souper pour les émissions d'information régionale, selon les sondages BBM. Voir François Houde, « TVA toujours en tête de l'information régionale », *Le Nouvelliste*, 11 janvier 2007, p. 32.

⁶⁰ *La Presse* a par exemple vu passer Katia Gagnon, demeurée près de six ans à la Tribune, et *Le Soleil*, Mylène Moisan et Valérie Lesage. Aucune d'entre elles ne travaille aujourd'hui à la Tribune. Jocelyne Richer représente quant à elle la Presse canadienne depuis août 2002. Dernièrement, la journaliste Malorie Beauchemin, de *La Presse*, a également fait un court séjour à la Tribune au printemps 2007 après avoir couvert les élections provinciales pour le même média.

1.4.2 Emploi des femmes dans les médias anglophones et francophones

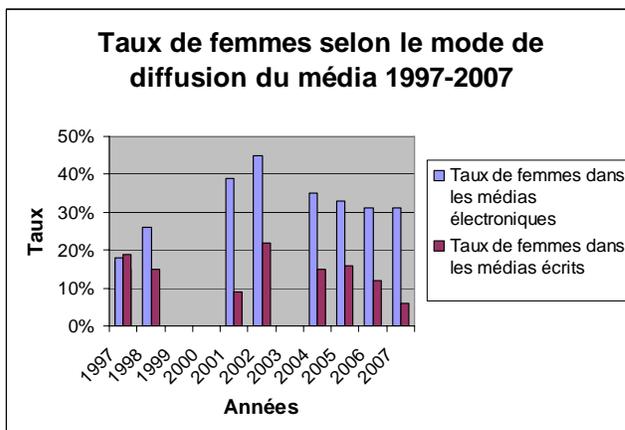
Autre fait saillant de notre portrait des femmes journalistes parlementaires des dix dernières années : les médias anglophones envoient plus fréquemment des correspondantes à la colline à Québec que ne le font les médias



francophones. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que les médias anglophones ont plus de difficulté à retenir longtemps leurs journalistes à Québec. Ils connaissent un plus grand roulement, ce qui favorise l'embauche de journalistes femmes. En effet, il semble que pour les journalistes canadiens-anglais, la colline parlementaire de Québec est considérée comme une bonne école où faire ses classes en journalisme politique avant de poursuivre à Ottawa ou à l'étranger. Une journaliste l'explique ainsi :

« Dans le réseau anglophone, le poste de courriériste à Québec est considéré comme un tremplin pour Ottawa. C'est un poste qui est vraiment respecté, parce que l'Assemblée nationale est, je pense, le plus compliqué de tous les parlements canadiens et prépare donc bien pour le parlement fédéral ».

1.4.3 Emploi des femmes selon le mode de diffusion des médias



En outre, en regard du type de média qu'elles représentent, on observe que les femmes sont beaucoup plus nombreuses à travailler pour la télévision ou la radio que pour la presse écrite, où elles demeurent fortement minoritaires. Une seule femme se comptait ainsi parmi les dix-sept journalistes de la presse écrite

en septembre 2006 (Jocelyne Richer pour la Presse canadienne). En contrepartie, elles formaient, avec cinq représentantes, le tiers des journalistes de la presse électronique

(radio et télévision)⁶¹. Cette observation soulève la question de l'intérêt plus marqué des femmes pour les médias audiovisuel ou de la persistance de préjugés à l'égard des femmes quant à l'accès à ce poste prestigieux dans le domaine de la presse écrite. Il est aussi intéressant de noter que cette tendance reproduit la situation qui s'observe dans la profession journalistique dans l'ensemble du Québec. En effet, au tournant du deuxième millénaire, les femmes occupent toujours, en général, une place plus importante dans les salles de presse de la télévision du Québec que dans celles des quotidiens⁶².

Conclusion de la première partie

Dans cette première partie, un survol de l'histoire des femmes journalistes à la Tribune a permis de mieux comprendre leurs avancées relatives et l'évolution de leur situation jusqu'à aujourd'hui. Nous remarquons que les femmes ont toujours été fortement minoritaires à la Tribune, à l'exception de quelques périodes de plus grande féminisation, comme en 2002 (33 %). Une analyse de la composition sociologique actuelle et historique du groupe des journalistes à la Tribune révèle aussi certains écarts entre les hommes et les femmes. Par exemple, lorsque nous observons les journalistes parlementaires en fonction de leur sexe, nous constatons que les femmes sont plus nombreuses à travailler à la Tribune lorsqu'elles sont employées par un média anglophone ou public, en l'occurrence Radio-Canada/CBC, ou si elles se consacrent au journalisme radio ou télé. En excluant les médias publics des statistiques de la Tribune, il n'y aurait que 13 % de femmes courriéristes parlementaires. Si nous effectuons le même exercice en retirant les médias électroniques, il n'y en aurait que 6 %. Or ces constatations ne sont pas sans soulever des interrogations quant à l'existence de certaines inégalités et obstacles susceptibles d'affecter la pleine participation des journalistes féminines au métier de courriériste parlementaire à la Tribune, dans les médias privés, francophones et particulièrement dans la presse écrite.

⁶¹ Cinq femmes travaillent dans l'audiovisuel et une seule pour la presse écrite.

⁶² Selon les statistiques publiées par David Pritchard et Florian Sauvageau, *op.cit.*, p. 44.

Partie 2 : Causes possibles de la sous-représentation des femmes journalistes à la Tribune

Dans les années 1960 et 1970, et même jusqu'au début des années 1990, le faible taux de femmes à la Tribune est sans doute plus facile à comprendre. Les femmes québécoises commencent tout juste à se tailler une place dans la sphère publique et luttent encore contre des préjugés solidement enracinés dans les croyances populaires. Aujourd'hui, à l'heure où les femmes ont intégré le marché du travail et même de vieux bastions masculins, comme le milieu du journalisme, la composition fortement masculine de la Tribune étonne. Comment, l'observateur peut-il comprendre un tel phénomène ? Et, surtout, comment les journalistes, hommes et femmes, se l'expliquent-ils eux-mêmes ? Est-ce une simple question de manque d'intérêt des femmes pour la politique et le milieu dans lequel la politique se joue ou bien doit-on conclure que les femmes se heurtent encore à de véritables obstacles structurels et sociaux ? Nous avons cerné dans cette partie certaines barrières qui entravent toujours l'accès des femmes à ce type d'emploi.

En amont des conditions de travail qui compliquent la conciliation travail-famille, un amalgame complexe de raisons structurelles, culturelles et sociologiques, dans lesquelles persistent entre autres des formes tacites de préjugés, continue de freiner l'accès des femmes à la Tribune. Bien entendu, chacune de ces raisons ne s'applique pas à toutes les femmes journalistes. Si certaines pourraient même être contestées, elles nous sont apparues assez significatives pour être dignes de mention.

2.1 Les conditions de travail et la difficile conciliation travail-famille

La première raison qui surgit, quand on tente d'expliquer la sous-représentation des femmes journalistes parlementaires, est celle de la difficulté à concilier travail-famille. La plupart des journalistes, hommes et femmes, le reconnaissent eux-mêmes : une telle conciliation, préoccupation encore principalement féminine au Québec⁶³, est plus difficile sur la colline parlementaire que dans les salles de rédaction régulières.

⁶³ Thérèse Mailloux, dir., *Vers un nouveau contrat social vers l'égalité des femmes et des hommes*, Québec, Conseil du statut de la femme [En ligne], 2004, p. 29. <http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement/publications/AvisNouveauContratSocialEgalite.pdf> (Page consultée le 2 avril 2007).

Plusieurs facteurs font en sorte que le rôle de courriériste à l'Assemblée nationale puisse est plus astreignante qu'une autre fonction journalistique. D'abord, le journaliste parlementaire a rarement le contrôle sur son emploi du temps. C'est l'actualité politique qui mène son quotidien, voire sa vie. Ainsi, s'il sait toujours à quelle heure commencent ses journées, il ne sait jamais à quelle heure elles se terminent. Avec les annonces de dernière minute, les réunions d'urgence et la couverture d'activités les soirs et la fin de semaine, sa journée atteint souvent la dizaine d'heures de travail. À cet horaire quotidien exigeant s'ajoute une série d'événements ponctuels comme les campagnes électorales, les conseils nationaux des partis et les colloques politiques; quand le journaliste parlementaire n'est pas tout simplement sollicité pour couvrir l'actualité régionale ou pour effectuer des enquêtes de fond. De plus, si dans d'autres milieux journalistiques les sources collaborent davantage, en politique elles tentent expressément de nuire à l'efficacité des journalistes parlementaires. Les politiciens peuvent ainsi décider d'émettre des communiqués quand bon leur semble, tard en fin de journée par exemple alors qu'ils pourraient les diffuser plus tôt dans l'après-midi.

Or les entreprises de presse font preuve de peu d'initiatives pour faciliter la conciliation travail-famille et, par le fait même, favoriser l'accès à l'égalité d'emploi à la Tribune. Elles embauchent généralement peu de personnes en regard de la charge de travail à effectuer. Difficilement remplaçables, ces dernières doivent donc constamment se tenir disponibles pour leur média. De plus, les idées proposées par les journalistes pour améliorer leurs conditions de travail ne font pas, règle générale, leur chemin. Deux raisons peuvent expliquer ce manque d'enthousiasme : des améliorations aux conditions de travail impliquent bien souvent une hausse salariale ou un besoin accru de ressources humaines ou techniques, ce qui intéresse rarement les chefs de presse, qui allouent peu de budget à leur équipe de la colline. Par ailleurs, ces modifications risquent de provoquer des tensions entre les collègues journalistes n'ayant plus la même charge de travail. Devant la concurrence et les exigences de la compétitivité, l'organisation du travail au sein des médias ne risque d'ailleurs pas de s'améliorer dans les prochaines années. Les nouveaux moyens de communication, les médias en continu et Internet, accélèrent le rythme de production des journalistes et rapprochent leurs heures de tombée. Au même moment, la législation devient de plus en plus complexe, les dossiers se multiplient et l'État québécois occupe toujours plus d'espace, ce qui augmente leur charge de travail.

On peut par conséquent envisager que s'accroisse la précarité des journalistes parlementaires et que diminue la qualité de leurs conditions de travail.

Bref, assumer la fonction de courriériste parlementaire peut peser lourd psychologiquement, mais aussi physiquement, sur la santé du journaliste. Elle est donc peu compatible avec les besoins d'un couple, d'une famille et d'enfants. Plusieurs femmes intéressées par le journalisme politique, mais ne travaillant pas à la Tribune, justifient d'ailleurs leur refus de couvrir la politique pour des raisons familiales. Par exemple :

« [Ce ne sont] que des motifs familiaux [qui m'empêchent de travailler à la Tribune], car j'ai adoré mon expérience à la Press Gallery d'Ottawa [...]. J'ai cessé d'y travailler car ma famille était restée à Montréal, et si l'occasion se représentait maintenant que mes enfants sont grands, j'irais volontiers ».

« Pour des raisons familiales, je n'ai jamais posé ma candidature à la Tribune de la presse à l'Assemblée nationale. C'est sûr que cela me passionnerait et m'intéresserait beaucoup, mais je ne suis pas prête à faire le sacrifice de vivre éloignée de ma famille ».

Gisèle Gallichan, qui a travaillé près de 30 ans à la Tribune, dit par exemple être demeurée célibataire jusqu'à 43 ans, tellement son horaire de journaliste parlementaire était prenant. « Je n'ai pas eu de vie privée et le peu de vie privée que j'ai eu, ça n'a même pas duré le temps d'une rose. [...] Quand enfin j'ai pu avoir une relation stable [...], c'est parce que c'était un confrère de travail. Nous avons été le premier couple dans la Tribune! », commente-t-elle. De toutes les femmes de la Tribune, une seule journaliste aurait ainsi cumulé les tâches de mère de famille avec son travail de journaliste, soit Élisabeth Thompson, de *The Gazette* de 1994 à 2001⁶⁴. Les autres femmes ont préféré quitter leur poste lorsque la possibilité de fonder une famille s'est présentée⁶⁵. À l'opposé, chez les hommes journalistes à la Tribune, plusieurs ont été et sont pères de famille. Au moins cinq avaient deux enfants ou plus à l'hiver 2007. D'autres croient que la difficulté à concilier travail-famille justifie de moins en moins la sous-représentation

⁶⁴ Madame Thompson a d'ailleurs été deux fois enceinte au cours de cette même période, soit pendant les campagnes électorales de 1994 et de 1998, qu'elle a tout de même couvertes.

⁶⁵ Ces remarques contrastent donc avec une intégration accrue des femmes-mères dans le marché du travail au Québec. « Entre 1976 et 2001, au Québec, le taux d'activité des mères de 15 ans et plus ayant des enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans) a plus que doublé pour les mères de famille biparentale, puisqu'il est passé de 30,0 % à 69,7 % tandis que le taux d'activité des mères de famille monoparentale est passé de 33,7 % à 60,4 % (augmentation de 26,7 points de pourcentage) ». Catherine Chevrier, *op.cit.*, p. 10.

des femmes à la Tribune. Ils rappellent à cet effet que les conditions de travail des journalistes parlementaires se sont plutôt améliorées avec les années, par exemple grâce à de nouvelles heures de tombée aux environs de 18 heures – plutôt qu’à minuit pour la majorité des journalistes –, ce qui leur permet de quitter le travail plus tôt. Ils soulignent du même souffle que le métier de journaliste, qu’il s’exerce à la Tribune ou non, est toujours exigeant.

Ces observations et ces commentaires recueillis dans le cadre d’entretiens nous laissent croire que les femmes, davantage que les hommes, sont prêtes à choisir de mettre de côté une partie de leur carrière pour s’occuper de leurs enfants. La situation met aussi en relief le fait que ce sont toujours les femmes aujourd’hui qui portent la responsabilité des tâches domestiques et familiales au Québec, ce que confirme le Conseil du statut de la femme. Le Conseil rappelle en effet, dans une étude consacrée à l’intégration des femmes en politique, que « dans la situation actuelle, le temps des femmes est, de façon disproportionnée, consacré aux responsabilités familiales et domestiques; en plus de l’accomplissement des tâches liées à ces responsabilités, les femmes portent généralement à peu près seules le poids qui accompagne l’organisation de la maisonnée. Par conséquent, le temps disponible pour la vie publique n’est pas le même pour les femmes que pour les hommes »⁶⁶.

En somme, le journalisme parlementaire demeure une carrière pouvant exiger de mettre de côté la famille et la vie de couple, renoncement que plusieurs femmes ne sont pas prêtes à faire. Comme dans d’autres métiers où les horaires sont difficiles, par exemple ceux de gestionnaire ou de politicienne, la peur de perdre son identité féminine, de mère ou de partenaire, pourrait donc retenir les femmes à l’écart de ce type de fonction sociale.

2.2 Les effets inhibiteurs d’un « Boys’ Club »

À la Tribune, la crainte de renier une partie de son identité féminine serait d’autant plus justifiée que les journalistes féminines doivent se fondre dans un milieu façonné par tradition par les hommes. Les effets inhibiteurs d’une culture institutionnelle masculine sur l’accès des femmes à la Tribune sont en outre probablement exacerbés par la petite

⁶⁶ Conseil du statut de la femme, « Avis - Les femmes et les institutions démocratiques : pour une meilleure participation », Québec, octobre 2002, p. 15.

taille de la Tribune et son caractère relativement fermé comparativement à d'autres milieux journalistiques et d'autres tribunes de la presse, comme celle d'Ottawa qui compte des centaines de correspondants.



Dans un article publié dans le journal *Voir* en 2000, Chantal Hébert livre un témoignage sur son expérience à titre de journaliste parlementaire à Ottawa. En réponse à des questions d'entrevue, elle parle de sa situation de journaliste féminine, de l'attitude des politiciens à l'endroit des journalistes femmes et de l'impact de la présence de plus en plus de femmes en politique. Voir cet article en annexe.

Source: Nathalie Collard, *Voir*, 8 mars 2001.

Ainsi, presque tous les courriéristes de la Tribune que nous avons interrogés, hommes ou femmes, anciens ou actuels, s'entendent pour reconnaître que la Tribune a toujours été et demeure encore aujourd'hui un « Boys' Club ». Une journaliste explique que « le milieu politique est toujours un milieu d'hommes et par extension, donc, la Tribune de la presse. C'est un milieu très traditionnel. Je pense que ça explique en partie pourquoi il y a si peu de femmes journalistes à la Tribune. [...] C'est sûr qu'on est acceptées, mais [...] ça crée une ambiance différente que s'il y avait la moitié d'hommes et de femmes ».

Jusqu'au début des années 2000, plusieurs activités réunissant des hommes journalistes et politiciens sont d'ailleurs régulièrement organisées, comme par exemple des parties hebdomadaires de hockey, l'hiver, ou de baseball, l'été. Il y a aussi à l'occasion des parties de pêche de députés-ministres, auxquelles se joignent à l'occasion des journalistes. Les femmes journalistes, par manque d'intérêt parfois, mais aussi parce qu'elles ne sont pas invitées, ne participent pas à ces activités⁶⁷.

⁶⁷ Parce qu'elles ne sont pas toujours intégrées aux réseaux informels entre journalistes et entre journalistes et politiciens, les femmes journalistes pourraient en effet avoir des chances inégales d'étendre leurs réseaux de contacts. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'Elizabeth Thompson et d'autres journalistes féminines ont mis sur pied le groupe *Journalistas* à Ottawa, un réseau informel dédié aux femmes journalistes. On y organise des soirées et des activités auxquelles sont invités tous les journalistes et les politiciens, mais spécialement les femmes. Le groupe permet aussi aux jeunes journalistes femmes de tisser des liens avec

Une journaliste commente :

« Même si je voulais y aller, jouer au tennis par exemple, je ne me faisais jamais inviter. Parce qu'il y a cette idée qu'un gars peut aller prendre une bière avec un journaliste. C'est pas compromettant [...] Mais si un ministre appelle sa femme et dit : "Je vais arriver à 20 heures au lieu de 18 heures parce que je vais prendre une bière avec [X, femme journaliste]", la conjointe va peut-être moins aimer ça [...]. C'est beaucoup plus compromettant, donc tu le fais pas ».

Une relative collégialité entre journalistes, qui s'observe à la fois dans leurs relations interpersonnelles et dans l'exercice de leur travail, se manifesteraient en outre plus souvent entre les hommes :



« Il y avait une sorte de connivence [entre un groupe d'hommes journalistes]. Par exemple, après une conférence de presse, il y avait toujours trois-quatre gars qui se consultaient pour trouver le lead [...] Mais c'étaient rien que des gars qui faisaient ça. Toujours une petite clique de gars. Ils s'entendaient même entre eux avant la conférence de presse sur les questions à poser. »

Du reste, le « *Boys Club* » n'est pas que le lot de la Tribune, mais aussi du milieu politique avec lequel doit interagir le journaliste au quotidien. Bien que de plus en plus de femmes travaillent dans les cabinets de ministres et les bureaux de députés⁶⁸, les politiciens eux-mêmes sont toujours majoritairement des hommes.

En 2003, Jean-Claude Labrecque réalise le documentaire « À hauteur d'homme », portant sur la campagne électorale de Bernard Landry. Cette caricature de Chapleau dans *La Presse* illustre l'image que peuvent projeter les journalistes politiques aux yeux des politiciens et de la population.

les plus anciennes afin de faciliter leur intégration à la *Press Gallery* d'Ottawa. On ne retrouve cependant pas de réseaux semblables à Québec, où l'environnement de travail comprend une moins grande population et où les femmes journalistes afficheraient une moins grande solidarité féminine.

⁶⁸ Selon les statistiques que nous avons compilées avant les élections de 2007, il y avait plus de femmes que d'hommes qui assumaient la direction d'un cabinet de ministres (14 femmes contre 12 hommes). Il y avait aussi plus de femmes attachées de presse (16 femmes contre 9 hommes).

Cet environnement de travail est dès lors empreint d'attitudes et de pratiques plutôt « masculines ». Le journalisme politique prend par exemple fréquemment la forme d'une joute sportive, d'une compétition ou d'une lutte de pouvoir dans laquelle les relations sont perçues en termes dichotomiques de gagnant-perdant ou de fort-faible. Le professeur Jean Charron parle de « lutte pour le contrôle de l'actualité » entre les politiciens et les journalistes, lutte qui n'existe pas nécessairement dans les autres formes de journalisme⁶⁹. Une journaliste explique d'ailleurs « qu'il y a quelque chose dans la politique qui est très "bataille". C'est dur, la politique, c'est très dur. [...] C'est un peu un jeu de boxe intellectuelle, qui peut être violent, agressant des fois. Je pense donc qu'il y a quelque chose de plus masculin dans la joute politique à l'Assemblée nationale », ajoute-t-elle.

La dynamique des *scrums* oblige par exemple le journaliste à prendre physiquement sa place. « Il faut vraiment rentrer dans leur moule [des hommes journalistes] et japper, parler plus fort et s'exprimer plus fermement que je l'aurais fait comme journaliste régulière », remarque une journaliste, qui croit en outre « que l'aspect combativité est important [...]. C'est une qualité qu'un journaliste doit avoir en tout temps, mais à la Tribune, [il faut être] combatif même physiquement, pour en imposer. »

De plus, les politiciens, contrairement aux sources utilisées généralement par d'autres types de journalistes, sont d'ordinaire moins disposés à fournir de l'information. Le journaliste politique doit par conséquent non seulement bien maîtriser les techniques d'entrevue pour obtenir les informations dont il a besoin, mais il doit aussi être ferme et insistant. « Les politiciens peuvent être très durs. Il faut avoir un certain *ego*, car il y a des politiciens qui vont essayer de t'écraser [...] Ils vont essayer de t'écraser de leur savoir. [...] Il faut avoir du front, pour reposer des questions quand elles [sont restées sans réponse]. [...] Il faut toujours douter », souligne une journaliste.

Dans ce contexte, la manière dont sont socialisées les femmes québécoises aujourd'hui ne les prépare pas nécessairement à exercer un métier exigeant de telles qualités. « Les opinions tranchées et les affrontements directs que suppose le débat politique seraient incompatibles avec leur socialisation qui les préparerait davantage à la recherche du consensus », écrit à ce sujet le Conseil du statut de la femme pour expliquer en partie la

⁶⁹ Jean Charron, *op.cit.*, p. 10.

sous-représentation des femmes en politique⁷⁰. C'est pourquoi on pourrait présumer que l'environnement masculin de la Tribune dissuade des femmes journalistes de se lancer dans le journalisme parlementaire puisqu'elles y appréhendent dans la socialisation de ce type de métier une rupture avec la manière dont elles ont construit leur identité.

À la lumière de nos questionnaires et entretiens, cette atmosphère de travail produit de vives impressions chez les journalistes féminines. Leur malaise, difficile à saisir et à traduire, n'en demeure pas moins réel⁷¹. Par exemple, trois des quatre journalistes ayant répondu à notre questionnaire nous ont dit croire que le milieu « peu hospitalier » pour les femmes⁷² pourrait être l'une des raisons pour lesquelles la Tribune compte si peu de femmes journalistes.

2.3 Perceptions négatives des femmes à l'égard du métier

Plusieurs hommes et femmes ont une perception négative de la situation des journalistes féminines à la Tribune et de ses conditions de travail. Des journalistes estiment par exemple que les femmes sont désavantagées dans l'exercice de leur métier à la Tribune. Selon elles, il leur faut se démenier davantage pour faire leurs preuves, gagner en crédibilité ou simplement être remarquées. C'est du moins l'avis de Pascale Nadeau, journaliste à RDI, pour qui, dans l'ensemble de la profession de journaliste, un « métier encore dominé par les hommes, [les femmes] doivent déployer plus d'efforts qu'eux pour devenir crédibles et faire passer leurs idées⁷³ ». Une journaliste ayant travaillé plusieurs années à la Tribune partage cette opinion : « Je pense que c'est plus facile pour un homme, malgré tout, d'être journaliste, de se faire des contacts politiques, par exemple ».

De plus, la majorité de la douzaine de journalistes, hommes et femmes, ayant retourné notre questionnaire ont dit croire que leur travail à la Tribune est plus facile pour un homme que pour une femme. Des journalistes femmes, qui n'ont jamais travaillé à la Tribune, semblent avoir la même perception :

⁷⁰ Conseil du statut de la femme, « Avis 2002 », *op.cit.*, p. 14.

⁷¹ Ce malaise se compare à celui des femmes en politique que relève le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2002. Voir Conseil du statut de la femme, « Avis 2002 », *op.cit.*, p. 14.

⁷² « Peu hospitalier » était le terme que nous avons employé dans notre questionnaire.

⁷³ Annick Perreault-Labelle, « Les filles de Judith Jasmin », *Le Trente* [En ligne], vol. 26 (2001), [http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews\[tt_news\]=1064&tx_ttnews\[backPid\]=173&cHash=2a2a5c8b](http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews[tt_news]=1064&tx_ttnews[backPid]=173&cHash=2a2a5c8b) (Page consultée le 18 décembre 2006).

« La perception qu'ont les protagonistes de la journaliste peut avoir une influence sur son travail, sans qu'elle le veuille. J'ai l'impression qu'il peut être plus difficile pour une journaliste d'avoir un «scoop» que pour ses collègues masculins, car les politiciens peuvent être moins enclins à se confier ou à faire confiance à une femme [...]. D'un point de vue professionnel, il n'y a évidemment aucune différence, mais il y en a peut-être sur le plan des relations interpersonnelles. »

« J'imagine que dans le milieu d'hommes qu'est la politique, ce doit être un peu plus difficile pour une femme de faire sa place et d'être prise au sérieux. »

« Je crois que le travail est plus facile pour un homme, même s'il est aujourd'hui plus facile pour une femme qu'en 1977, quand il y avait moins de femmes et une culture carrément macho à la Tribune. »

« Évidemment, ça dépend de qui prend soin des enfants, mais traditionnellement c'est la femme. Aussi, il reste une certaine attitude un peu sexiste parmi certains hommes à la Tribune et à l'Assemblée. »

En contrepartie, plusieurs autres femmes journalistes nous ont dit au contraire avoir été traitées sur un pied d'égalité par les journalistes masculins et les politiciens pendant leur carrière à la Tribune. De plus, selon le témoignage de la plupart des femmes journalistes parlementaires que nous avons interrogées, aucune n'a subi de discrimination ou de comportements sexistes pendant son séjour à la Tribune. Finalement, d'autres journalistes ajoutent qu'elles peuvent tout de même bénéficier de certains avantages dans ce milieu essentiellement masculin :

« Je peux très bien avoir des rapports avec des politiciens que les hommes ne peuvent jamais avoir parce que je suis une femme. [...] Il y a une chimie différente [qui] peut être utile dans certains cas. [...] Des fois, j'obtiens des réponses et des entrevues de lui [du politicien] que j'aurais pas eus si, de un, je n'étais pas moi et, de deux, si je n'étais pas une femme. »

« On lui portera plus volontiers attention, même si elle n'est pas vedette. L'envers de la médaille est que certains dinosaures risquent de la prendre moins au sérieux. Heureusement, les temps changent et les mentalités évoluent...⁷⁴ »

Devant ces opinions mitigées, il faut dire que les journalistes ont souvent été réticents à considérer leur situation en fonction de leur sexe. La chercheuse Armande Saint-Jean, au cours de ses études sur les femmes journalistes au Québec, a également été confrontée à cette attitude. Selon elle, « on peut voir dans cet acharnement à nier les différences et les spécificités respectives [...] une façon de masquer les menaces qui découleraient d'une

⁷⁴ Commentaire d'une journaliste ayant travaillé plusieurs fois de manière ponctuelle à la Tribune.

telle différenciation⁷⁵ ».

Finalement, non seulement la Tribune est-elle traditionnellement un « monde de gars », mais elle projette aussi l'image d'un monde relativement fermé et déconnecté du quotidien des gens ordinaires et de leurs réels intérêts et préoccupations. La pratique du journalisme parlementaire, contrairement à d'autres types de journalisme, s'effectue effectivement en vase clos et laisse peu de place à la créativité comparativement à d'autres types de journalisme. Les sujets, les sources et les événements qui font l'actualité sont limités et récurrents; la possibilité de faire du journalisme d'enquête, restreinte par un horaire lourdement chargé. Il y a même « une forte pression à suivre le courant pour transmettre les mêmes nouvelles que ses concurrents », explique une journaliste. Le détachement de la sphère sociale et cette homogénéisation de l'information politique ont souvent été relevés comme facteurs de désaffection à l'égard de ce métier chez les femmes journalistes que nous avons interrogées. Voici quelques uns de leurs commentaires:

« On en vient à perdre tout contact avec l'opinion publique [...] on oublie ce qui intéresse vraiment les gens, ou on oublie que certains termes politiques ne sont pas compris – parfois, mon pupitre me le rappelle, parce que ce qui m'intéresse comme reportage n'est pas toujours ce qui intéresse la salle de nouvelles ou les gens. »

« Les journalistes et les politiciens sont dans une bulle, c'est LA bulle politique, c'est LA bulle de la colline parlementaire. »

« Ce que j'aime le moins dans mon métier? Le jeu politique : la manipulation de l'information par des politiciens qui jouent leur cassette, [...] le fait que l'information politique ne soit pas toujours très compréhensible pour les citoyens ordinaires, que le milieu politique soit détaché des gens un peu. »

« Il faut aimer cette ambiance un peu "aquarium", où chaque geste ou mot des politiciens est scruté dans ses moindres détails. »

Bref, les perceptions que peuvent avoir les journalistes au sujet de la Tribune et de l'exercice du métier de courriériste parlementaire pourrait bien freiner leur motivation à y travailler.

⁷⁵ Armande Saint-Jean, « L'apport des femmes au renouvellement des pratiques professionnelles : le cas des journalistes », *Recherches féministes*, vol.13, n° 2 (2000), p. 79.

2.4 Des possibilités d'embauche inégales

Dans le même esprit, les femmes journalistes pourraient font probablement face à un accès plus limité que les hommes à la Tribune en raison d'effets discriminatoires du système d'emploi et du peu de postes disponibles. Le processus de sélection révèle en effet, bien que cela ne soit pas délibéré, des biais sexistes qui donnent lieu à une discrimination.

Chaque média a sa propre approche pour choisir les journalistes qui les représenteront à la Tribune. Bien que l'usage soit de procéder par des mises en candidature, d'abord à l'interne puis à l'externe, la plupart du temps les employeurs ont une bonne idée du journaliste qu'ils désirent envoyer sur la Colline et ils procèdent par affectation ou mutation plutôt que par affichage. Une journaliste explique par exemple que dans les médias, en général, « le poste est affiché, mais les gestionnaires des journaux vont quand même approcher certaines personnes ». Un autre confie aussi qu'il n'est pas rare que des affectations soient tout simplement attribuées par l'intermédiaire de collègues ou d'amis journalistes et que, parfois, il n'y même aucun affichage.

Or ce sont des hommes qui détiennent la plupart du temps les postes de dirigeants dans les médias⁷⁶ et ils octroient plus aisément les postes prestigieux ou haut placés dans la hiérarchie journalistique à leurs confrères plutôt qu'à leurs consœurs de travail. Armande Saint-Jean soutient que cette attitude, qui n'est pas nécessairement basée sur des préjugés discriminatoires, s'explique d'abord par le fait qu'il est dans nature pour les individus de se projeter plus facilement dans un collègue ou un employé de même sexe⁷⁷. De plus, comme peu d'entreprises de presse privées ont adopté, à l'instar de Radio-Canada/CBC, des politiques officielles en matière de parité hommes-femmes dans l'emploi de leurs effectifs journalistiques, les employeurs n'ont pas d'incitatifs formels à considérer les

⁷⁶En 2001, les femmes journalistes ne constituaient encore que 23 % des cadres des médias québécois. Ajoutons que l'équité salariale entre les hommes et les femmes journalistes n'était toujours pas atteinte au Québec il y a seulement cinq ans. Selon une étude menée pour le syndicat des communications de Radio-Canada, en 2001, les présentatrices des médias radio et télévisuels percevaient alors 1552\$ de moins, en moyenne, que leurs collègues de travail masculins. Les dernières statistiques de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec vont également dans ce sens, révélant que les femmes journalistes gagnaient en 2000 un salaire 23,3 % moins élevé que celui des hommes. Voir Benoit Allaire, « Statistiques en bref », *op.cit.*, p. 11.

⁷⁷L'inverse serait donc aussi vrai et un nombre accru de femmes dans les postes de cadre pourrait faciliter

candidatures féminines pour ce type d'emploi. Bref, derrière l'apparente transparence des mécanismes d'attribution des postes de la Tribune se cachent peut-être des préjugés défavorables envers les femmes lorsque vient le temps d'affecter un journaliste à ce poste investi d'un certain prestige⁷⁸.

Du moins, c'est ce que croient certaines personnes que nous avons interrogées, qui observent l'existence d'un « plafond de verre » dans ce métier⁷⁹. « Les décisions sont encore prises majoritairement par des hommes et j'ai encore le sentiment qu'on prend mes collègues masculins toujours un peu plus au sérieux », confie une ancienne journaliste de la Tribune. Des femmes journalistes spécialisées en politique mais ne travaillant pas à la Tribune croient également qu'il est difficile pour elles d'accéder à ce genre de poste. « Je crois que c'est un milieu fermé et qu'il faut des contacts pour obtenir un poste de journaliste à la Tribune de la presse. C'est un milieu à part qu'il est difficile de connaître », commente l'une d'elles. Une autre explique même que la manière dont sont offerts les postes constitue un véritable obstacle l'empêchant de travailler à la Tribune : « Il n'y a eu aucun affichage pour ce poste depuis que je suis [au media X], et les autres médias procèdent rarement par affichage », explique-t-elle, ajoutant qu'elle ambitionne de devenir courriériste parlementaire un jour.

D'ailleurs, seulement deux journalistes ayant rempli notre questionnaire, deux hommes, se sont dit parfaitement d'accord avec l'affirmation selon laquelle « les femmes et les hommes ont les mêmes possibilités d'accéder aux postes de courriéristes parlementaires ». Parmi un éventail de raisons pouvant expliquer la faible participation de femmes à la Tribune, les femmes sont de leur côté unanimes à considérer que les journalistes féminines se voient offrir moins d'opportunités.

Toutefois, le nombre limité de postes à la Tribune, un nombre qui n'a cessé de diminuer entre 2003 et 2007, a des conséquences sur l'embauche de femmes. Le contexte politique peu mouvementé sur la colline pendant cette période et un désintérêt généralisé de la

la féminisation des salles de presse ou de la Tribune.

⁷⁸ Ce poste est d'ailleurs aussi généralement mieux rémunéré qu'une affectation en salle de presse régulière et reconnu comme un excellent tremplin pour des postes de correspondant à l'étranger ou pour des emplois de direction dans un média.

⁷⁹Theodora Ziamou, « Les femmes font l'info : une brèche dans le « plafond de verre »? ». In Rapport de l'UNESCO sur l'initiative du 8 mars 2000. *La spécificité féminine et Quels freins à l'exercice de leur métier?* [En ligne]. <http://www.unesco.org/webworld/march8/2001/2000reportfrench.pdf> (Page consultée le

population pour la politique, amènent les médias à réduire leurs budgets et leurs effectifs à la Tribune. En conséquence, relativement peu de postes se sont ouverts au cours des dernières années et le roulement dans les effectifs journalistiques a été limité.

Du reste, le journalisme politique n'a plus autant la cote auprès de l'ensemble des journalistes, qui ne se bousculent donc pas à la porte de la Tribune. Les motifs sont diversifiés ; de nombreux journalistes, jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes, reconnaissent que le poste de courriériste parlementaire n'est plus aussi envié qu'il pouvait l'être auparavant. Ainsi, lorsqu'un poste s'est libéré au *Soleil*, en 2001, « il n'y avait personne qui postulait pour cet emploi-là dans la salle de rédaction. C'est pour ça qu'il y a eu une possibilité de recruter à l'extérieur », explique une journaliste.

Conclusion de la deuxième partie

Cette recherche permet d'expliquer la sous-représentation des femmes à la Tribune. S'il n'est bien entendu plus question d'oppression, d'aliénation ou de répression à l'égard des femmes de nos jours au Québec, il ne faut pas négliger la part de la tradition et de préjugés inconscients, à la fois du côté des hommes et des femmes, qui freinent l'accès des femmes à ce type de métier. Ainsi, les conditions de travail difficiles sont, certes, fondamentales pour expliquer le taux peu élevé de femmes journalistes parlementaires. On ne peut toutefois ignorer les effets subtils d'une culture et d'un lieu journalistiques traditionnellement plus masculins et par extension moins attrayants pour certaines femmes. À ces facteurs socioaffectifs et socioculturels, s'en greffent d'autres d'ordre plus socioprofessionnel, tels que des méthodes d'affectation des postes qui limitent les candidatures féminines.

D'autres motifs, plus difficiles à cerner ou à prouver, pourraient s'ajouter à la liste que nous avons établie. Nous soulèverons au passage la thèse selon laquelle il pourrait y avoir moins de femmes journalistes parlementaires parce que la Tribune est un lieu de pouvoir; or, traditionnellement, les femmes sont exclues ou évitent les sphères du pouvoir, sauf quand des mécanismes incitatifs ou une pression sont intentionnellement appliqués pour les y faire pénétrer. « Le journalisme parlementaire, sorte de courroie de transmission de l'information entre le pouvoir et les citoyens, donnerait à ceux qui le

pratiquent l'illusion de participer eux-mêmes à ce pouvoir. Les femmes seraient donc peu enclines à embarquer dans ce type d'illusion et laisseraient volontiers aux hommes les "jeux de pouvoir" », écrit par exemple Mme Hélène Lévesque⁸⁰. Bien qu'intéressante, cette opinion n'a pas pu être explorée aux fins de la présente étude.

Partie 3 : Conséquences possibles de la sous-représentation des femmes à la Tribune

Ce tour d'horizon des causes pouvant expliquer le faible taux de femmes à la Tribune amène maintenant à s'interroger sur ses possibles conséquences. Comme il a été démontré dans la partie précédente, le premier effet de la persistance d'une culture masculine à la Tribune est probablement de projeter l'image d'un environnement de travail peu attrayant aux yeux de certaines femmes journalistes et donc de freiner les ambitions de candidates compétentes pour ce métier. Au-delà de cette considération d'ordre professionnel, on peut toutefois s'interroger sur l'existence de répercussions plus globales. En effet, l'information que reçoivent les Québécois au sujet des activités parlementaires et du gouvernement demeure encore largement triée, interprétée et rapportée par les journalistes de la Tribune. Dans une certaine mesure, ils ont une influence sur les sujets débattus et à l'ordre du jour du gouvernement. Compte tenu du rôle des journalistes parlementaires dans notre système démocratique, la question se pose à savoir si la masculinisation de la Tribune peut effectivement influencer la forme et la teneur de l'information politique au Québec.

Cette question présuppose que le genre a une influence sur les pratiques et les contenus journalistiques. Bien qu'il n'ait jamais été étudié en profondeur au Québec, l'effet du genre en journalisme est riche d'études ailleurs au Canada et dans le monde. Plusieurs chercheurs ont déjà comparé les méthodes et les attitudes adoptées par les hommes et les femmes journalistes dans l'exercice de leur travail et ont constaté des distinctions de genre dans le choix des nouvelles à couvrir, le type d'information diffusée et les sources utilisées. D'autres ont plutôt analysé le contenu de la production journalistique pour relever des asymétries du point de vue du langage ou du ton adopté. Les conclusions des uns et des suivants, bien que parfois contradictoires et mitigées, laissent croire que la

⁸⁰ Assemblée nationale, *La Tribune de la presse vue par...*, *op.cit.*, p. 104.

faible représentation de femmes journalistes à la Tribune pourrait bien avoir des conséquences sur le ton et la nature de l'information politique diffusée par les médias québécois.

Cette partie présentera d'abord un aperçu des résultats de ces différentes études. Nous remettrons ensuite ces résultats d'étude en perspective afin de voir comment le genre peut avoir un impact sur les pratiques journalistiques à la colline parlementaire.

Remarques préliminaires

A. Comprendre le concept de « genre »

Pour envisager de quelle manière le genre pourrait en théorie avoir un impact sur la nature de l'information politique au Québec, il nous faut avant tout comprendre le concept de genre et les raisons pour lesquelles il est digne d'intérêt dans l'étude du journalisme. À cet effet, la réflexion sur les effets possibles du genre à la Tribune s'inspirera de l'article scientifique de Shelly Rodgers et Esther Thorson, « A Socialization Perspective on Male and Female Reporting » (2003)⁸¹, lequel s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur les effets du genre dans la manière de faire du journalisme au sein de trois quotidiens américains.

Les auteures ont dressé un bilan sommaire de la littérature portant sur la question du genre en milieu de travail et en journalisme. Elles rappellent, d'une part, que le genre est le résultat d'un processus de socialisation liée au sexe biologique et constitue donc une construction sociale appelée à changer selon les époques et les cultures. Par conséquent, ses manifestations et ses effets dépendent aussi du contexte étudié. D'autre part, les hommes et les femmes ne sauraient constituer des groupes sociaux monolithiques et homogènes. L'expérience sociologique de chaque individu est déterminée par une interconnexion complexe de facteurs tels que son appartenance raciale, religieuse et culturelle. Le genre n'est donc qu'un coefficient parmi d'autres permettant de discerner des tendances et d'identifier des différences entre les individus.

⁸¹ Shelly Rodgers et Esther Thorson, « A Socialization Perspective on Male and Female Reporting », *Journal of International Communication Association*, vol. 53, n° 4 (2003), p. 658-675.

Celles liées au genre n'en sont pas moins significatives. Certains sociologues prétendent par exemple que les femmes recherchent davantage les relations d'interdépendance et de renforcement mutuel⁸² et donnent priorité aux valeurs et aux rôles familiaux⁸³. Elles préconisent aussi la démocratie et la coopération et dévalorisent la hiérarchie. De leur côté, les hommes semblent attribuer plus d'estime à la confiance en soi et aux démonstrations d'assurance personnelle et de détermination⁸⁴. Ils accordent en outre la priorité à la mise en valeur de soi et à l'avancement social⁸⁵.

Dans la même veine, les travaux de chercheurs issus d'autres disciplines, notamment des linguistes et des psychologues, suggèrent que les hommes et les femmes n'ont pas la même approche de la morale. « *They have different moral thinking* »⁸⁶. Leur manière d'entrer en relation avec les autres est également différente, comme l'est aussi leur rapport au langage. Par exemple, des recherches en linguistique ont révélé des dissemblances entre les hommes et les femmes dans leur style et leur manière de structurer le langage. Ces particularités s'expliquent par le fait que les uns et les autres, dès leur jeune âge, prennent part à certains types de discussions dans des contextes sociaux distincts⁸⁷. Bref, sans être régulières et logiques, des différences linguistiques, sociologiques et psychologiques imprégneraient les expériences sociales des hommes et des femmes, qui se comportent et socialisent donc différemment en milieu de travail, par exemple dans la salle de presse⁸⁸.

B. L'étude des effets du genre en journalisme au Québec

Les différences de genre qui imprègnent au quotidien les attitudes et les comportements des individus soulèvent des interrogations plus précises sur les effets possibles du genre en journalisme. Ainsi, selon la journaliste et écrivaine québécoise Colette Beauchamp, les spécificités propres au genre font en sorte que les femmes journalistes ont « une vision

⁸² E. P. Cook, « The Gendered Context of Life: Implications for Women's and Men's Career-Life Plans », *The Career Development Quarterly*, n° 41 (1993), p. 227-237. Cité dans Shelly Rodgers et Esther Thorson, *op.cit.*, p. 660.

⁸³ R. T. Kinnier, E.C. Katz et M.A. Berry, « Successful Resolutions to the 'Career-versus-Family' Conflict », *Journal of Counseling and Development*, n° 69 (1991), p. 439-444. Cité dans Shelly Rodgers et Esther Thorson, *op.cit.*, p. 660.

⁸⁴ E. P. Cook, *op.cit.*

⁸⁵ Shelly Rodgers et Esther Thorson, *op.cit.*, p. 660.

⁸⁶ Grant, J. « Women as Managers: What They Can Offer to Organizations », *Organizational Dynamics*, vol. 16, n°3, p.56-63. Cité dans Shelly Rodgers et Esther Thorson, *op.cit.*, p. 660.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 661.

⁸⁸ *Ibid.*

différente des choses ». Comme femmes, écrit-elle, « nous avons une approche plus communautaire de la vie sociale et nous sommes plus à l'écoute des autres⁸⁹ ». D'autres journalistes québécoises expriment une opinion semblable. C'est le cas par exemple de

TABLEAU 1	Perceptions exprimées par les répondantes et les répondants quant aux différents changements entraînés par la présence accrue des femmes en journalisme*
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles préoccupations — nouveaux sujets : ouverture sur la sphère privée et la famille; intérêt pour la santé, l'éducation, la psychologie des rapports humains, la qualité de vie; tous sujets qualifiés de « mous » par rapport aux préoccupations traditionnelles masculines, évidemment qualifiées de « dures » (politiques, économie, sports). Sorte de dévoilement de la face cachée de la lune !
Pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Explosion d'un marché croissant de publications destinées à des femmes, faites par et pour des femmes • Approches renouvelées de la confrontation à la coopération; intimité; valorisation de l'émotion • Insertion du « Je » sujet, empreint de subjectivité dans le reportage; personnalisation des textes et des genres; augmentation des textes d'opinion (chroniques, critiques) et des genres axés sur le dialogue, le témoignage (récits, portraits) ou le service (tribunes téléphoniques, conseils de consommation) par opposition aux genres traditionnels plus rigides (nouvelle ou dépêche, éditorial pontifiant)
Valeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Vision de la profession : retour aux idéaux, classiques et fondamentaux; redéfinition du rôle et de la mission; importance accordée aux fonctions d'intermédiaire, de vulgarisation, de médiation, de mise en contexte de l'actualité et d'éducation du public; plus grande valorisation de l'engagement (comme journaliste) envers le changement social, pour la défense de causes sociales, etc.

* Données tirées des enquêtes effectuées en 1995 et 1996 par Saint-Jean (1995 et 1997).

Pascale Nadeau, qui croit que les femmes ont « une façon d'aborder les nouvelles qui est plus humaine, plus émotive⁹⁰ ».

Quelques rares études plus approfondies sur le genre en journalisme au Québec confirment ces opinions et arrivent à la conclusion que les femmes se démarquent effectivement des hommes à titre de journalistes. Par exemple, dans leur portrait des journalistes canadiens en fin de siècle, David

Source: Saint-Jean, Armande. « L'apport des femmes au renouvellement des pratiques », *op.cit.*, p. 81

Pritchard et Florian Sauvageau concluent que « les femmes et les jeunes journalistes, tout en partageant certains des traits qui caractérisent le "journaliste typique", un homme d'âge moyen, s'en distinguent néanmoins par certains aspects non dépourvus d'intérêt⁹¹ ». Ils relèvent aussi « qu'en matière de politique, les femmes journalistes sont considérablement plus progressistes que ne le sont les hommes⁹². Ainsi, elles accorderaient « une place considérablement plus importante que [...] leurs homologues masculins aux aspects communautaires du journalisme, comme la possibilité d'aider les gens [...] et celle d'améliorer le milieu de vie communautaire⁹³ ». Ils poursuivent en disant que les femmes journalistes « ont une perception un peu plus égalitaire, plus englobante

⁸⁹ Citée dans David Pritchard et Florian Sauvageau, *op.cit.*, p. 42.

⁹⁰ Anick Perreault-Labelle, *op.cit.*

⁹¹ David Pritchard et Florian Sauvageau, *op.cit.*, p.39.

⁹² *Ibid.*, p. 47.

⁹³ *Ibid.*,

de leurs publics » que les hommes⁹⁴.

Des observations similaires se retrouvent dans le portrait des femmes journalistes au Québec, dressé en 1995 par Armande Saint-Jean et Isabelle Labarre. Dans ce portrait, les chercheuses ont tenté de mesurer l'impact de la féminisation des salles de presse québécoises. Les 300 répondantes de leur étude ont dit estimer que le nombre croissant de femmes journalistes « se manifeste

TABLEAU 3		Opinions des répondantes et des répondants quant à leur perception des changements provoqués par l'accroissement du nombre de femmes dans la profession*	
Opinions	Femmes (%)	Hommes (%)	
• Plus grande variété de sujets abordés	77	50	
• Plus grande diversité des angles de traitement	72	52	
• Élargissement des expériences	70	50	
• Préoccupation éthique plus poussée	48	19	
• Amélioration du style d'écriture et du niveau de langue	44	20	
• Degré plus élevé de professionnalisme	45	21	

* Sur une échelle de 1 à 5, les personnes interrogées devaient coter une série de douze propositions. Les pourcentages indiquent les taux de réponse compilés pour les échelons 5 et 4 dans les cas des six indices jugés les plus significatifs.

Source: Saint-Jean, Armande. « L'apport des femmes au renouvellement des pratiques », *op.cit.*, p. 86

surtout par une plus grande variété de sujets abordés (77 %), par le renouvellement des angles de traitement (72 %) et par un élargissement des expériences (70) »⁹⁵. En résumé, l'étude du genre au Québec se limite donc actuellement aux valeurs des journalistes et aux perceptions que ces derniers ont de leur situation. Les auteurs des quelques études en question s'entendent du moins en général pour dire que la question est digne d'intérêt et gagnerait à être plus amplement étudiée.

3.1 Les impacts du genre sur les contenus et les pratiques en journalisme

Si l'exercice n'a pas encore été effectué en profondeur au Québec, des études de contenu et des recherches empiriques sur le genre en journalisme ont été menées à l'extérieur de la province depuis plusieurs années. Ces dernières soulèvent deux types de manifestations possibles du genre sur la forme et la teneur de l'information diffusée par les journalistes, auxquelles nous en rajoutons une troisième issue de nos recherches et entretiens.

⁹⁴ David Pritchard et Florian Sauvageau, *op.cit.*, p. 47.

⁹⁵ Peu d'entre elles ont toutefois affirmé croire que ce changement dans la composition du groupe des journalistes ait « changé l'attitude des patrons pour les rendre plus coopératifs (20%), [...] eu une influence sur le comportement des sources (20%) ou sur le climat de la salle des nouvelles (30%) ». Voir Armande Saint-Jean et Isabelle Labarre, *op.cit.*, p. 14.

3.1.1 Effets du genre sur le ton et la teneur de l'information

En premier lieu, les journalistes hommes et femmes analysent et interprètent cognitivement l'information de manières distinctes, ce qui les amène à privilégier différents types d'informations et de sujets. Les hommes et les femmes saisissent et traitent différemment l'information selon qu'elle est positive ou négative, d'après une recherche récente de Maria Elizabeth Grabe et Rasha Kamhawi (2006)⁹⁶. Elle révèle plus précisément que les hommes ont une meilleure capacité de rétention et de compréhension de l'information lorsque celle-ci est négative (« *negatively valenced messages* ») alors que les femmes ont plutôt tendance à réprimer cognitivement les nouvelles négatives au profit des messages plus positifs qu'elles traitent par ailleurs plus efficacement. Selon les auteures, ces résultats pourraient aider à mieux comprendre le processus de production et de consommation des nouvelles, par exemple en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les médias ont tendance à présenter des nouvelles négatives.

Dans le même esprit, les chercheuses Shelly Rodgers et Esther Thorson (2003) en sont venues à la conclusion, à la suite d'une étude de contenu de trois quotidiens américains, que les femmes journalistes utilisent moins de stéréotypes et rédigent davantage de nouvelles positives que leurs collègues masculins⁹⁷. Certains auteurs voient même des liens de causalité directe entre des transformations qui ont marqué l'évolution du journalisme au cours des dernières décennies et la multiplication du nombre de femmes journalistes pendant cette même période. « *Females have [...] broadened the news agenda and « humanized it* »⁹⁸ », écrivent par exemple Debora Chambers, Linda Steiner et Carole Fleming dans leur ouvrage consacré aux femmes en journalisme⁹⁹.

⁹⁶ Maria Elizabeth Grabe et Rasha Kamhawi, « Hard Wired for Negative News? Gender Differences in processing Broadcast News », *Communication Research*, vol. 33, n° 5 (octobre 2006), p. 346-369.

⁹⁷ « *In comparison to male reporter, female reporters drew upon a more diverse range of sources that included females and ethnic minorities, and these sources were associated with story topics and tones that were typically nonstereotypical in nature. Combined, these findings suggest that newspapers wanting greater diversity in news coverage would do well to hire more female reporters, who apparently bring a different perspective to the news* », concluent les auteures au terme de leurs recherches. Voir Shelly Rodgers et Esther Thorson, *op.cit.*, p. 658.

⁹⁸ Gertrude J. Robinson, « Book Review of Women and Journalism by D. Chambers, L. Steiner et C. Fleming », *Journalism*, vol 6, n° 3 (2005), p. 398.

⁹⁹ Nous désirons toutefois rappeler que cette dernière opinion est nuancée par d'autres chercheurs qui soulignent que la féminisation généralisée de la sphère publique a également joué un rôle majeur dans la transformation des contenus médiatiques. Le potentiel commercial qu'a représenté l'émergence de nouveaux publics féminins a aussi incité les entreprises de presse à adapter leurs méthodes au cours des dernières décennies.

3.1.2 Impact du genre sur le choix des sources

De plus, si l'on se fie à plusieurs études, la forte proportion d'hommes journalistes à la Tribune pourrait expliquer que l'on voit et que l'on entend moins de femmes dans les nouvelles politiques, puisque les femmes journalistes seraient disposées à utiliser plus de sources féminines que leurs homologues masculins. L'Association des femmes journalistes (AFJ) a par exemple évalué, dans une enquête internationale effectuée en 2000, que les femmes journalistes accordent 6 % plus de place aux sujets féminins dans l'information que les hommes¹⁰⁰, une tendance que confirme une étude de Geri Alunit Zeldes et Frederick Fico portant sur la couverture de la campagne électorale à la présidence américaine de 2000. Les deux chercheurs ont analysé le contenu de 333 topos des stations de télévision américaines de ABC, CBS et NBC afin de tester l'hypothèse selon laquelle « *newsroom diversity leads to more diverse news perspectives* »¹⁰¹. Or, alors que les statistiques continuent de démontrer que les femmes sont toujours sous-représentées dans l'actualité¹⁰², leurs prévisions ont été confirmées : les femmes journalistes utilisent des sources féminines en plus grande proportion et elles accordent de surcroît plus de temps aux femmes dans leurs topos que ne le font leurs confrères de travail. Les chercheurs constatent ainsi que la diversité sociologique des journalistes, particulièrement la présence de femmes et de minorités, est liée à une utilisation plus diversifiée des sources. « *Stories by women and minority reporters were more likely to*

¹⁰⁰ Éducation-Médias, « Carrières des femmes dans les médias », Réseau Éducation-Médias [En ligne] s.d., http://www.education-medias.ca/francais/enjeux/stereotypes/femmes_filles/carrieres_femmes_medias.cfm?RenderForPrint=1 (Page consultée le 19 janvier 2007).

¹⁰¹ Geri Alunit Zeldes et Frederick Fico, « Race and Gender : An Analysis of Sources and Reporters in the Networks' Coverage of the 2000 Presidential Campaign », *Mass Communication & Society*, vol.8, n° 4 (2005), p. 373.

¹⁰² Un rapport britannique publié le 15 février 2006, à la suite d'une enquête menée dans 76 pays, démontre que les femmes demeurent sous-représentées dans les médias, avec seulement 21% des sujets qui leur sont dédiés. De plus, les sujets les plus « nobles », c'est-à-dire la politique, la diplomatie, l'économie, sont à forte majorité consacrés aux hommes, que ce soit pour couvrir ces sujets d'actualité ou pour faire l'objet de la nouvelle. Les hommes constituent 83 % des experts et 86 % des porte-parole interrogés. De leur côté, les femmes sont surtout sollicitées pour donner leur avis lorsqu'il s'agit de partager une expérience personnelle ou d'émettre une opinion populaire. Voir AFP, « Hommes et femmes inégaux devant l'info », *Le Nouvel Observateur* [En ligne], 15 février 2006. <http://archquo.nouvelobs.com/cgi/articles?ad=medias/20060215.OBS6631.html&host=http://permanent.nouvelobs.com> (Page consultée le 30 novembre 2006).

Ces résultats sont corroborés par une autre étude, réalisée en France le 10 mai 2006 et publiée le 26 septembre 2006 par l'Association des femmes journalistes. Cette étude, menée dans sept quotidiens, soit cinq nationaux et deux régionaux, révélait que les femmes ne constituaient que 17,7% des personnes citées dans les quotidiens en France. Une femme sur quatorze est représentée comme une victime, contre un homme sur 21; une femme sur cinq a un lien de parenté explicite (femme de, mère de, sœur de) contre un homme sur seize; une femme sur cinq est citée sans sa profession contre un homme sur vingt; et une femme sur six est anonyme contre un homme sur 33. Voir Catherine Mallaval, « Phallocrate, la presse écrite? », *Libération*, 27 septembre 2006, site de *Libération*, www.liberation.fr (Page consultée le 12 décembre 2006).

use and give time to women and minority noncandidate sources than did stories by male and White reporters. Women and minority reporters also gave more story attention and time to sources such as experts and ordinary people », écrivent-ils¹⁰³. Ce même type de résultat se retrouve du côté d'une étude effectuée auprès de trois journaux du sud des États-unis¹⁰⁴ et de celle des chercheurs américains David H. Weaver et G. Cleveland Wilhoit (1996), qui ont aussi observé que les femmes journalistes ont tendance à utiliser plus de sources femmes que les hommes journalistes¹⁰⁵.

3.1.3 (Sous-)Représentation des enjeux féminins dans l'actualité

En dernier lieu, nos propres recherches nous laissent supposer que le nombre peu élevé de femmes à la Tribune pourrait expliquer la couverture sporadique et ponctuelle d'enjeux féminins, c'est-à-dire de questions liées aux pensions alimentaires, à l'avortement, à la violence conjugale et à d'autres sujets qui concernent de près ou de loin le quotidien des femmes québécoises. La présence des femmes journalistes à la Tribune pourrait donc, comme en politique, « contribuer à faire en sorte que les problèmes liés à la condition féminine soient élevés au rang d'enjeux politiques »¹⁰⁶.

C'était d'ailleurs l'opinion, au début de 2007, de Mme Jocelyne Caron, alors porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine depuis 2003, qui fut aussi secrétaire d'État à la Condition féminine, de mars 2001 à avril 2003. Tout comme Hélène Lévesque, 25 ans plus tôt, Mme Caron craignait que la « sous-représentation [des femmes journalistes n'ait] des conséquences fort graves sur la quantité et la qualité de l'information en provenance du Parlement et destinée à un public féminin ». « Plus besoin de s'étonner si la carence la plus notable, lorsqu'il est question des dossiers spécifiquement féminins, demeure le manque de suivi », poursuivait à l'époque Mme Lévesque dans une article publié dans la *Gazette des femmes*¹⁰⁷. Selon Mme Caron, la sous-représentation des femmes à la Tribune, mais aussi aux postes décisionnels des

¹⁰³ Geri Alumit Zeldes et Frederick Fico, « Race and Gender : An Analysis of Sources and Reporters in the Networks' Coverage of the 2000 Presidential Campaign », *Mass Communication & Society*, 2005, vol 8 n°4, 373-385. Il est également à noter que 79% des journalistes des 333 « *campaign stories* » étaient des hommes journalistes.

¹⁰⁴ L.J. Zoch et J.V.Turk, « Women making news : Gender as a variable in source selection and use », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, n°75 (1999)p.762-775.

¹⁰⁵ D.H. Weaver, et G.C. Wilhoit, *The American journalist in the 1990s : U.S. news people at the end of an era*, Mahwah (NJ), Erlbaum, 1996, 304 p. Cité dans Shelly Rodgers et Esther Thorson, *op.cit.*, p. 659.

¹⁰⁶ Conseil du statut de la femme, « Avis 2002 », *op.cit.*, p. 9.

¹⁰⁷ Hélène Lévesque, *op.cit.*, p. 105.

médias, résulterait encore en 2007 en un désintérêt et un certain cynisme des journalistes parlementaires pour les questions touchant les femmes. Non seulement les journalistes font-ils souvent preuve d'un manque de sérieux à l'égard des questions féminines, explique Mme Caron, qui a d'ailleurs plusieurs anecdotes à raconter à ce sujet, mais beaucoup de ces questions demeurent tout simplement non traitées par les médias. Ce fut par exemple le cas pour le quarantième anniversaire de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), le 19 septembre 2006, et pour la manifestation des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), le 28 novembre de la même année. Même phénomène concernant la couverture, ou plutôt l'absence de couverture, de la marche mondiale annuelle des femmes, particulièrement celle de 2005, pour laquelle environ 15 000 femmes s'étaient mobilisées. Or, le silence médiatique sur ces questions ne serait pas que le résultat d'un manque de temps et de ressources humaines, techniques ou financières, mais bien d'un manque pur et simple d'intérêt, croit Mme Caron, qui a observé ce phénomène depuis son arrivée en politique en 1989.

En somme, les résultats des recherches sur le genre en journalisme éveillent diverses questions et hypothèses quant aux effets plus précis de la masculinisation de la Tribune de la presse sur les contenus et les pratiques journalistiques. Outre des nuances dans le ton et le style journalistiques, le genre pourrait influencer la qualité de la représentation des femmes dans l'actualité politique et l'intérêt des médias pour les enjeux féminins.

3.2 Nuances et facteurs de relativisation des effets du genre

Les effets possibles du genre en journalisme doivent toutefois être nuancés, puisque qu'ils dépendent aussi de facteurs contextuels et de socialisation des journalistes. Ces facteurs sont parfois si importants que des études similaires à celles que nous avons précédemment mentionnées arrivent à des conclusions opposées au sujet de l'impact du genre en journalisme, révélant plutôt que, dans certains contextes, les hommes et les femmes effectuent leur travail de manière semblable.

Ainsi, l'analyse de 159 topos de ABC, CBS, CNN et NBC pendant les 100 premiers jours de l'administration Clinton n'a mis au jour aucune différence entre les hommes et les femmes dans leur manière de choisir et de traiter leurs sources féminines et

masculines¹⁰⁸. Piper-Aiken a même démontré que les femmes journalistes réservaient le même traitement que leurs homologues masculins à leurs sources, masculines ou féminines, lors de la couverture médiatique de la campagne présidentielle américaine de 1996¹⁰⁹. Les journalistes, peu importe leur sexe, auraient d'ailleurs la même prédisposition à se fier davantage à des « *white, middle-class, middle-aged, professional male sources* », selon d'autres chercheurs¹¹⁰.

3.2.1 L'importance de la proportion hommes/femmes en milieu de travail

En plus des autres caractéristiques individuelles du journaliste, les effets du genre sont d'abord fonction de variables telles que l'importance physique et institutionnelle du milieu de travail la proportion d'hommes et de femmes qui y travaillent. « [Cette proportion] au sein d'une organisation influe sur les rôles, les perceptions et les conduites de chaque sexe l'un envers l'autre » avance Rosabeth M. Kanter dans une recherche sur les femmes gestionnaires (1977)¹¹¹. Les femmes dans les professions traditionnellement masculines comme le journalisme politique auraient notamment tendance à développer les mêmes attitudes et comportements que leurs homologues masculins¹¹². Ainsi, quand les femmes se retrouvent en minorité dans un contexte donné, comme c'est le cas en politique, « l'assimilation des valeurs et des modèles de comportement masculins constitue une stratégie en vue de s'adapter à la culture organisationnelle dominante¹¹³ », selon la professeure Manon Tremblay, qui a dirigé plusieurs ouvrages sur la place des femmes en politique au Canada et au Québec. Des chercheurs en psychologie appuient cette thèse. « *with male-dominated power structures and political climates may promote social interactions in which female employees are expected to act and perform much like their male counterparts, perhaps to avoid exclusion or gain promotion*¹¹⁴ », écrit par exemple James R. Terborg.

¹⁰⁸ Carol Liebler et Susan Smith, «Tracking Gender Differences: a Comparative Analysis of Network Correspondents and Their Sources », *Journal of Broadcasting and Electron Media*, vol. 41 (1997), p. 58-63.

¹⁰⁹ Cité dans Zeldes et Fico, *op.cit.*, p. 376.

¹¹⁰ Cynthia Carter, Gill Branston et Stuart Allan, *News, Gender and Power*, Londres, Routledge, 1998, 296 p.

¹¹¹ Rosabeth Moss Kanter, «Men and Women of the Corporation », New York: Basic Books, 1977, 368 p.

¹¹² Shelly Rodgers et Esther Thorson, *op.cit.*, p. 662.

¹¹³ Manon Tremblay, *op.cit.*, p. 84.

¹¹⁴ Cité dans Rodgers, *op.cit.*, p. 662.

Ces observations présupposent par conséquent qu'une modification du rapport hommes/femmes dans une salle de presse pourrait y transformer les structures et les cultures organisationnelles. « *A larger number of female journalists will presumably change the power structure, politics, and organization of a newsroom, thereby giving females greater freedom and confidence to report the news in ways that are more consistent with critical mass theory* »», croient entre autres H. Etzkowitz, C Kemelgor (*et al.*)¹¹⁵. D'après la « *critical mass theory* », un changement que peut susciter la présence d'une minorité a plus de chance de s'observer à mesure que la présence de cette minorité s'accroît. Plus précisément, la masse critique nécessaire de femmes pour que s'observent de réels changements dans les pratiques d'un groupe se situerait au seuil minimal de 40 % selon Pippa Norris. Cette dernière divise la masse critique des groupes à trois niveaux: soit en deçà de 15 %, entre 15 % et 40 % et entre 40 % et 60 %. À partir de 15 %, elles ne sont plus ignorées et ne sont plus qu'une simple minorité; et, entre 40 % et 60 %, la parité est atteinte et crée un climat plus favorable aux femmes et l'affirmation de leur spécificité¹¹⁶, ce qui est encore loin d'être le cas à la Tribune.

3.2.2 La socialisation des journalistes

Ces écarts dans les résultats obtenus au cours de recherches pourtant semblables s'expliqueraient souvent non pas par une absence de différences entre les hommes et les femmes dans la pratique du journalisme, mais par une socialisation des journalistes en milieu scolaire et professionnel. Ainsi, « le sexe [du ou de la journaliste] importe relativement peu dans l'évaluation des attitudes générales à l'égard des pratiques professionnelles, puisque la socialisation professionnelle des femmes et des hommes s'est faite de la même manière, soit lors d'études en journalisme, soit pendant la formation en salle de rédaction¹¹⁷ » lit-on notamment dans une étude canadienne sur la question des femmes en journalisme. Une importante enquête américaine est parvenue, en 1996, à un constat semblable : « Les environnements dans lesquels s'inscrit la pratique journalistique (salles de rédaction, milieux communautaires et culturels, organisation du travail journalistique) sont plus importants que les caractéristiques individuelles telles que

¹¹⁵ Etzkowitz, H., C. Kemelgor, M. Neuschatz, B. Uzzi, and J. Alonzo, «The paradox of critical mass for women in science », *Science*, vol. 266 (1994), p. 51-54. Cité dans Rodgers et Thorson, *op.cit.*, p. 662.

¹¹⁶ Conseil du statut de la femme, « Avis 2002 », *op.cit.*, p. 10.

¹¹⁷ Gertrude J. Robinson et Armande Saint-Jean, « Canadian Women journalists : The Other Half of the Equation », dans David H. Weaver, dir., *The Global Journalist : News People around the World*, Cresskill,

le sexe et l'âge quand on veut comprendre pourquoi les journalistes font les choses de telle ou telle manière »¹¹⁸.

Le métier de journaliste parlementaire répond à des objectifs précis et s'exerce en fonction d'un environnement de travail plus large que la Tribune. Il s'inscrit en effet dans une routine professionnelle et un cadre normatif qui ne sont pas indépendants de l'actualité sociale et politique, comme d'impératifs économiques et organisationnels¹¹⁹. Les attributs individuels de genre, d'ethnie ou d'âge des journalistes ne peuvent par conséquent avoir que des effets relatifs sur les contenus, les valeurs et les pratiques journalistiques, et cette relativité est fonction de la flexibilité des normes institutionnelles et organisationnelles¹²⁰. Or, la marge de manœuvre des journalistes serait plutôt restreinte dans le journalisme parlementaire.

3.2.3 Le contexte particulier de la Tribune de la presse

En effet, bien que le journaliste parlementaire jouisse d'une certaine autonomie comparativement à ses homologues en salle de presse, ses choix dans les sujets à couvrir et ses sources sont largement dictés par de nombreux facteurs sur lesquels il n'a aucun pouvoir, tels que l'actualité politique, la compétition entre les médias et les priorités de ses employeurs de presse. D'ailleurs, contrairement aux journalistes en salle de presse régulière, les journalistes de la Tribune, peu importe leur média d'origine, sont attirés à la même tâche: couvrir les activités gouvernementales, politiques et parlementaires de la députation québécoise. Leurs sujets s'avèrent dès lors semblables sinon identiques. La colline parlementaire étant un petit monde, les sources demeurent par le fait même relativement limitées.

N.J. Hampton Press, 1998, p. 364-365.

¹¹⁸ David H. Weaver et G. Cleveland Wilhoit, *The American Journalist in the 1990s...*, *op.cit.* Cité dans Shelly Rodgers et Esther Thorson, *op.cit.*, p. 259.

¹¹⁹ Carol Liebler et Susan Smith, qui n'ont observé aucune différence notable entre les hommes et les femmes dans le choix et le traitement de leurs sources, ont ainsi avancé, pour justifier ce constat, que les facteurs organisationnels et extra-organisationnels ont toujours plus d'influence lorsque vient le temps de décider qui et quoi constitue une nouvelle. Carol Liebler et Susan Smith, *op.cit.* p. 60.

¹²⁰ Jean Charron, « La nature politique du journalisme politique », *Les Études de communication publique* [En ligne], n°15 (2000), 55 p., http://www.com.ulaval.ca/publications_liens/etudes_com_publicue/documents/15journalisme_politique.pdf (Page consultée le 23 mai 2007).

Certaines pratiques qui favorisent la convergence de l'information sont également propres à la Tribune de la presse. On dénote par exemple une tendance au « *pack journalism* », qui s'observe lorsque les journalistes se rallient derrière un de leurs collègues ayant décidé de prendre le *lead* sur une question. La notoriété et l'expérience du journaliste, ainsi que l'importance du média qu'il représente, seraient alors parmi les facteurs qui détermineraient sa capacité à influencer le groupe ce qui devrait faire l'objet d'une nouvelle ou quel devrait en être l'angle¹²¹.

Tous ces facteurs contextuels particuliers à la Tribune font donc en sorte qu'il est possible de rendre compte d'un phénomène d'homogénéisation de l'information et des pratiques en journalisme parlementaire au Québec. Les commentaires recueillis lors d'entrevues sont d'ailleurs éloquentes à l'égard de la pression ressentie par les journalistes pour s'intégrer à ce processus de convergence à la Tribune:

« Le cauchemar d'un journaliste à la Tribune, c'est de complètement passer en dehors de la track et de voir le lendemain matin que tous les journaux ont une nouvelle que toi tu n'as pas. Parce que là, tes boss t'appellent et te demandent comment ça, toi, tu n'as pas cette nouvelle-là. »

« On arrive au même contenu – on a les mêmes témoins, la même matière [...] [Il n'y a] pas une concertation, mais disons une homogénéité dans la couverture et je me souviens qu'une journée, j'ai mis l'accent sur quelque chose de différent et le chef de pupitre m'avait appelé pour me dire [que ce n'était] pas ça la nouvelle [...] et pourtant, ce nouvel angle est devenu un élément central dans le dossier et c'est presque heureux que j'aie couvert l'événement d'une autre façon. »

« Il y a une belle coopération, [...] il y a un bel esprit d'équipe et de famille, mais ça fait aussi une nouvelle qui est pareille partout. »

« Tu entends souvent : "Et toi, qu'est-ce que tu fais avec ça aujourd'hui?". Au début, je trouvais ça vraiment bizarre, mais finalement on s'habitue, on rentre dedans et c'est normal. Mais ça fait que la nouvelle sort dans tous les médias à peu près pareil. »

« Longtemps [un journaliste de la Tribune] servait à plusieurs pour lancer des ballons. Nous autres on se faisait engueuler parce que [ce journaliste] avait quelque chose le lendemain pis nous on l'avait pas eu dans le bulletin la veille pis dans le bulletin à 8 heures. »

¹²¹ En particulier, les jeunes ou nouveaux journalistes se tourneraient fréquemment vers les anciens journalistes, même d'autres médias, pour confirmer une information, une interprétation ou pour obtenir des conseils. Or ces journalistes plus expérimentés sont presque tous des hommes et ont développé une manière particulière d'exercer leur métier. Ils ont l'avantage d'avoir une plus grande mémoire mais auraient également la tendance à tomber plus souvent dans les mêmes sujets et à choisir des angles récurrents.

Ainsi, une seule personne parmi la douzaine de journalistes ayant répondu à notre questionnaire s'est dit en désaccord avec l'affirmation selon laquelle « le contexte de la Tribune favorise l'homogénéisation de l'information politique ». Ce processus est d'ailleurs si influent que même si les journalistes cherchent à faire les choses différemment, ils ne trouveront pas nécessairement le moyen de le faire si leurs employeurs en décident autrement :

« Par exemple, j'avais un intérêt pour ce qui était plus à caractère social, comme la lutte à la pauvreté et des questions d'équité, [des questions] familiales, des choses comme ça. Mais mon patron ça l'intéressait pas, alors le soir quand il appelait le chef de pupitre, c'est pas ça qu'il privilégiait. Des questions comme ça se retrouvent toujours en retrait dans l'information parce que des décideurs trouvent que c'est pas vraiment important ».

En somme, le travail des journalistes parlementaires est régi par une quantité de normes institutionnelles, organisationnelles, contextuelles, sociales – et nous pourrions en rajouter d'autres - qui nivèlent les différences possibles de genre dans leur métier. Les études de genre menées dans d'autres milieux et souvent d'autres pays ne sont par conséquent pas nécessairement transférables dans le contexte de la Tribune et il devient difficile de cerner d'actuelles différences de genre ou d'anticiper les changements que pourraient provoquer une plus grande féminisation de la Tribune.

3.3 Les manifestations du genre qui transcendent la socialisation

De manière intéressante, quelques distinctions de genre ont tout de même pu être discernées dans les réponses aux questionnaires distribués aux membres de la Tribune. Ces observations laissent entière la question des effets du genre en journalisme. Les femmes interrogées sont par exemple, en proportion, plus nombreuses à avoir choisi de travailler à la Tribune par désir de rapprocher les citoyens de la politique, de même que pour le salaire et les possibilités d'avancement, alors que les hommes se distinguent par leur attirance pour le pouvoir d'influencer le monde politique. Des journalistes ont aussi observé des dynamiques différentes entre leurs collègues et dans leurs pratiques selon qu'ils sont des hommes ou des femmes. Selon ces observateurs, les femmes seraient par exemple moins enclines à jouer le jeu de la collégialité entre les membres de la Tribune pour attaquer un politicien sur une question. Plus individualistes, elles travailleraient moins en collaboration avec leurs compétiteurs des autres médias. À la lumière de nos

questionnaires et entretiens, il apparaît donc possible, comme le croit Florian Sauvageau, « que [des] différences [entre les hommes et les femmes journalistes] sont assez prononcées pour résister aux influences homogénéisatrices de la socialisation en salle de rédaction »¹²². Un taux de féminisation accru des effectifs de la Tribune pourrait par conséquent bel et bien changer sa dynamique interne, en amenant les femmes journalistes à reconnaître davantage leur spécificité et à l'affirmer.

C'est d'ailleurs ce que croient des journalistes de la Tribune. En effet, dans notre questionnaire, seulement deux répondants sur une douzaine ont encerclé un fort sentiment d'approbation, les autres optant plutôt pour divers degrés plus faibles d'approbation à la question : « croyez-vous que s'il n'y avait que des femmes journalistes à la Tribune l'information politique diffusée par les médias serait sensiblement la même? ». Les répondants à nos questionnaires sont également fortement majoritaires à croire que « la composition des effectifs des médias doit le plus possible refléter la réalité socio-démographique de la population » et que les hommes et les femmes journalistes ne traitent pas l'information de la même façon. Ainsi, alors que la majorité des journalistes interrogés ne croient pas que les pratiques journalistiques actuelles soient imprégnées du genre des reporters, ils reconnaissent que si la proportion d'hommes et de femmes est modifiée en faveur d'une meilleure équité ou à l'avantage des femmes, le genre pourrait transcender leur socialisation professionnelle.

L'exercice demande cependant d'être étoffé avec un plus large échantillon de journalistes. Compte tenu des limites de notre méthodologie, du taux relativement faible de répondants et de la petite population observée, nous ne pouvons ici que soulever des questions et relever certaines grandes tendances.

Conclusion de la troisième partie

Pour terminer cette troisième partie, nous avons vu que le genre peut influencer sur la manière dont les femmes et les hommes journalistes exercent leur métier. Plusieurs études ont relevé des distinctions dans le processus de rétention et d'interprétation de l'information; d'autres, dans le choix des sources et des sujets. Lorsque des chercheurs n'ont observé aucun effet du genre sur la pratique du journalisme, ils ont souvent

¹²² David Pritchard et Florian Sauvageau, *op.cit.*, p. 47.

constaté que des facteurs de socialisation entraînent en ligne de compte à divers degrés. Or la Tribune de la presse est probablement un milieu où le genre, du moins le genre féminin, est fortement neutralisé par une multitude de variables contextuelles telles que la masculinisation généralisée du politique et des postes de cadre dans les médias, ainsi que la pression vers une homogénéisation des contenus et des pratiques journalistiques. C'est pourquoi il demeure difficile d'anticiper les effets réels d'un nombre accru de femmes journalistes à la Tribune, même si des distinctions de genre peuvent déjà y être observées. Toutes ces réflexions sont importantes, car elles ouvrent la voie à des hypothèses pouvant expliquer la pratique du journalisme au féminin. Au-delà de la recherche d'égalité de fait, la parité hommes-femmes à la Tribune comporte des enjeux non négligeables sur la forme et la teneur de l'information politique diffusée par les médias québécois.

Conclusion

En 2004, le Conseil du statut de la femme du Québec publiait à la demande de la ministre de la Condition féminine un document proposant un nouveau concept d'égalité, le plus large possible, en vue de l'élaboration d'une stratégie pour passer de « l'égalité de droits à l'égalité de fait » entre les hommes et les femmes au Québec¹²³. Du coup, le gouvernement cherchait à connaître les zones de résistance afin d'élaborer des moyens de les éliminer¹²⁴. Ce mémoire s'inscrit en quelque sorte dans ce projet de société plus large en retournant les projecteurs sur le journalisme parlementaire. Le domaine, bien que collé sur la vie politique, demeure bien souvent inaperçu par ses agents. Pourtant, comme nous l'avons vu, la sous-représentation des femmes journalistes à la Tribune apparaît trop notable pour ne pas être porteuse de sens.

Plus précisément, nous nous sommes ici interrogé sur de possibles causes et effets du faible taux de femmes journalistes à la Tribune. Nous avons d'abord brossé un portrait historique et actuel des femmes courriéristes parlementaires grâce à des recherches et à des entretiens avec des journalistes actuels et anciens. Ce faisant, nous avons répertorié un certain nombre de facteurs pouvant expliquer ce phénomène, par exemple la masculinisation de l'environnement de travail, la persistance de préjugés et le manque d'équité dans l'attribution des postes disponibles.

En dernier lieu, nous avons soulevé des pistes de réflexion concernant divers effets possibles de cette sous-représentation féminine dans un métier essentiel au bon fonctionnement de notre démocratie. Nous en venons à la conclusion que les effets du genre en journalisme parlementaire doivent être relativisés compte tenu du contexte particulier de la Tribune. Malgré tout, une plus grande féminisation de ses effectifs serait souhaitable, ne serait-ce que pour l'équité.

Du reste, une question se pose au terme de cette réflexion : y a-t-il certains signes qui nous permettent de croire que les femmes pourront s'approprier davantage le métier de courriériste parlementaire dans les prochaines années? À cette question, nous nous permettons de répondre que rien ne semble plus incertain. Le monde politique et celui des

¹²³ Conseil du statut de la femme, «Avis 2004 », *op.cit.*, p.2.

¹²⁴ *Ibid.*

communications sont actuellement en profonde mutation. La compétitivité, l'accélération du rythme de la société et la concentration de la presse ne permettent pas d'envisager une plus grande féminisation de la Tribune. Du moins, d'autres vétérans quitteront vraisemblablement leurs fonctions dans les prochaines années, ce qui devrait, comme en 2002 et en 2003, favoriser un plus grand roulement propice à l'emploi de nouvelles journalistes parlementaires. Cette masse critique sera-t-elle suffisante pour réellement transformer le visage du métier et les mentalités? Et si tel est le cas, dans quelle mesure?

Quoiqu'il en soit, le genre à la Tribune demeure pour l'instant révélateur de tendances plus larges qui s'observent à la fois dans le monde des communications et dans celui de la politique. À cet égard, il mérite certainement d'être plus amplement étudié. L'étude du faible taux de femmes à la Tribune pourrait-il par exemple aider à comprendre la difficile féminisation du milieu politique et ainsi contribuer à y trouver des solutions? Nous avons relevé d'importantes similarités entre les causes évoquées par le Conseil du statut de la femme pour expliquer l'absence de femmes en politique et les nôtres, ce qui laisse croire que l'étude de ces deux milieux ne devraient pas se faire en vase clos puisqu'ils sont intrinsèquement liés. En outre, toute une série d'implications dans les relations de pouvoir entre journalistes et politiciens est à considérer, ce qui ne serait pas sans avoir d'impact en amont du groupe de journalistes, sur toute la colline parlementaire et dans la sphère politique en général.

Bibliographie

LIVRES

Beauchamp, Colette. *Le silence des médias : les femmes, les hommes et l'information*. Montréal : Éditions du remue-ménage, 1987. 281 p. (Itinéraires féministes : 7).

Bradley, Patricia. *Women and the press : the struggle for equality*. Evanston (Illinois) : Northwestern University Press, 2005. xxiii, 355 p. (Visions of the American press).

Brin, Colette, Jean Charron et Jean de Bonville, dirs. *Nature et transformation du journalisme : théorie et recherches empiriques*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval, 2004. xvi, 454 p.

Charron, Jean. *La production de l'actualité : une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*. Montréal : Boréal, 1994. 446 p.

Chambers, Deborah, Linda Steiner et Carole Fleming. *Women and Journalism*. London : Routledge, 2004. 278 p. (Études et documents sur la communication : 110).

Gallagher, Margeret. *L'emploi des femmes dans les médias : une histoire inachevée*. Paris : Unesco, 1997. ix, 120 p.

Ghiglione, Rodolphe et Benjamin Matalon. *Les enquêtes sociologiques : théories et pratique*. Paris : Armand Colin, 2004. 301 p.

H. Beasley, Maurine and Sheila J. Gibbons. *Taking their place : a documentary history of women and journalism*. Washington : American University Press en collaboration avec le Women's Institute for Freedom of the Press, 1993. xiv, 359 p.

Laurin-Frenette, Nicole, Yolande Cohen et Kathy Ferguson. *Femmes : Pouvoir politique, bureaucratie*. Lyon : Atelier de création libertaire IRL 1984. 135 p.

Monière, Denis et Julie Fortier. *Radioscopie de l'information télévisée au Canada*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2000. 148 p. (Politique et économie).

Pritchard, David et Florian Sauvageau. *Les journalistes canadiens : un portrait de fin de siècle*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval, 1999. 144 p.

Rieffel, Rémy et Thierry Watine, dirs. *Les mutations du journalisme en France et au Québec*. Paris : Université Panthéon-Assas, 2002. 318 p. (Information et communication).

Saint-Pierre, Jocelyn. *Histoire de la Tribune de la presse à Québec : 1871-1959*. Montréal : Édition VLB, 2007. 315 p. (Études québécoises).

Tusan, Michelle Elisabeth. *Women Making News: Gender and Journalism in Modern Britain*. Urbana: University of Illinois Press, 2005. x, 306 p. (History of communication).

EXTRAITS D'ACTES DE COLLOQUE

Fédération professionnelle des journalistes du Québec. « Thérèse, Janette, Hélène et les autres ou... la face cachée de l'information », *Actes du colloque Les femmes et l'information 1981-1982*. Montréal : Fédération professionnelle des journalistes du Québec, 1983. 71p.

Tremblay, Robert, dir. *Actes du colloque " le parlementarisme et les médias" : 24 au 26 septembre 1998*. Québec : Presses de l'Assemblée nationale, 2000. 346 p.

THÈSE DE DOCTORAT

Cantin, Hélène. *La Tribune de la presse du Parlement de Québec*. Paris : Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, 1981. 320 p.

RAPPORTS

Allaire, Benoit. *Statistiques en bref : Les professions de la culture et des communications au Québec*. Québec : Observatoire de la culture et des communications du Québec [En ligne], février 2004. http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_brefOCCQ4.pdf (Page consultée le 12 février 2007).

Bird, Florence, dir. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*. Ottawa, Information Canada, 1970. 540 p.

Chevrier, Catherine. *Portrait actuel du marché du travail au Canada et au Québec : une analyse statistique en fonction du genre*. Québec : Teluq, 2002.

Conseil du statut de la femme. *Avis - De l'égalité de droits à l'égalité de fait : repenser les stratégies et élargir la perspective*. Québec : Gouvernement du Québec, 2004. 59 p.

Direction régionale Emploi-Québec Montérégie. *Relance sur la situation d'emploi des femmes qui se sont dirigées vers des métiers non traditionnels*. Québec : Emploi-Québec, avril 2004.

Mailloux, Thérèse, dir. *Vers un nouveau contrat social vers l'égalité des femmes et des hommes*. Québec : Conseil du statut de la femme [En ligne], 2004. <http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement/publications/AvisNouveauContratSocialEgalite.pdf> (Page consultée le 2 avril 2007).

Statistique Canada. *Le Canada en statistique: main-d'oeuvre et taux de participation*. Canada : Recueil Travail-vie personnelle, 2001.

Ziamou, Theodora. « *Les femmes font l'info : une brèche dans le "plafond de verre"?* ». In Rapport de l'UNESCO sur l'initiative du 8 mars 2000. *La spécificité féminine et Quels freins à l'exercice de leur métier?* [En ligne] <http://www.unesco.org/webworld/march8/2001/2000reportfrench.pdf> (Page consultée le 12 décembre 2006).

ARTICLES DE PÉRIODIQUES

Acker, Joan. « Hierarchies, Jobs, Bodies : A Theory of Gendered Organizations ». *Gender & Society*, vol. 4, n° 2 (1990), p. 139-158.

Akumit Zeldes, Geri et Frederick Fico. « Race and Gender : An Analysis of Sources and Reporters in the Networks' Coverage of the 2000 Presidential Campaign ». *Mass Communication & Society*, vol. 8 n° 4 (2005), p. 373-385.

Beaulieu, Nicole. « Mâles médias ». *Gazette des femmes*, vol. 21, n° 3 (1999), p. 32-36.

Carter, Cynthia. « Gender News ». *Journalism*, vol. 6, n° 3 (2005), p. 259-263.

Charron, Jean. « La nature politique du journalisme politique », *Les Études de communication publique* [En ligne], n°15 (2000), 55 p., http://www.com.ulaval.ca/publications_liens/etudes_com_publicue/documents/15journalisme_politique.pdf (Page consultée le 23 mai 2007).

Delisle, Normand. « Les anglos fuient le Québec », *Le Trente* [En ligne], vol 25 (décembre 2000 - janvier 2001). [http://www.fpq.org/index.php?id=119&tx_ttnews\[tt_news\]=1063&tx_ttnews\[backPid\]=173&cHash=d2bdd06c7e](http://www.fpq.org/index.php?id=119&tx_ttnews[tt_news]=1063&tx_ttnews[backPid]=173&cHash=d2bdd06c7e) (Page consultée le 23 avril 2007).

Djerf-Pierre, Monika. « Lonely at the top: Gendered media elites in Sweden ». *Journalism*, vol. 6, n° 3 (2005), p. 265-290.

Dubois, Judith. « Les femmes et l'information : étude statistique de la place des femmes dans les médias québécois ». *Communications*, vol. 9 (hiver 1988). p. 111-122.

Dupont, Christiane. « Femmes et médias au Congrès de l'ACFAS - Les médias: un levier pour la cause des femmes? ». *Le Trente* [En ligne], vol. 28 (sept. 2004). [http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews\[backPid\]=137&tx_ttnews\[tt_news\]=610&cHash=47741bdee3](http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews[backPid]=137&tx_ttnews[tt_news]=610&cHash=47741bdee3) (Page consultée le 15 janvier 2007).

Dupont, Christiane. « Lectrices oubliées au quotidien, représentation et visibilité ». *Le Trente* [En ligne], vol. 28 (sept. 2004). [http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews\[backPid\]=137&tx_ttnews\[sVie_wPointer\]=1&tx_ttnews\[tt_news\]=609&cHash=961ff76b12](http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews[backPid]=137&tx_ttnews[sVie_wPointer]=1&tx_ttnews[tt_news]=609&cHash=961ff76b12) (Page consultée le 12 décembre 2006).

Gibbons, Sheila. « European Opportunity for Women Strong, but not necessarily in Media ». *Media Report to Women*, vol 33, n° 3 (2005), p. 24-25.

Grabe, Maria Elizabeth. « Gender Differences in Processing Broadcast News ». *Communication Research*, vol. 33, n° 5, (octobre 2006), p. 346-369.

J. Cann, David et Philip B. Mohr. « Journalist and Source Gender in Australian Television News ». *Journal of Broadcasting & Electronic Media*, vol. 45, n°1 (2001), p. 162-174.

Kagan, Julia. « Women in the Newsrooms : Barriers to success identified ». *Ms. Arlington*, vol. 12, n° 4 (2002), p. 11.

Lachover, Einat. « The Gendered and Sexualized Relationship Between Israeli Women Journalists and their Male News Sources ». *Journalism*, vol. 6, n° 3 (2005), p. 291-311.

Lapointe, Josée. « Vaste enquête sur les journalistes canadiens : entrevue avec l'auteur Florian Sauvageau ». *Le Trente* [En ligne], vol. 23 (1999). [http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews\[backPid\]=209&tx_ttnews\[tt_news\]=1524&cHash=9d9c9cca0e](http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews[backPid]=209&tx_ttnews[tt_news]=1524&cHash=9d9c9cca0e) (Page consultée le 12 décembre 2006).

Lévesque, Hélène. « Un grand collège de gars ». *Gazette des femmes*, vol. 2, n° 4 (1980), p. 13-15.

Perreault-Labelle, Annick. « Les filles de Judith Jasmin ». *Le Trente* [En ligne], vol. 26 (2001). [http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews\[tt_news\]=1064&tx_ttnews\[backPid\]=173&cHash=2a2aae5c8b](http://www.le30.org/index.php?id=119&tx_ttnews[tt_news]=1064&tx_ttnews[backPid]=173&cHash=2a2aae5c8b) (Page consultée le 18 décembre 2006).

Porter, Isabelle. « L'autre info ». *Gazette des femmes*, vol. 26, n° 2 (2004), p. 20.

Rodgers, Shelly et Esther Thorson. « A Socialization Perspective on Male and Female Reporting ». *Journal of International Communication Association*, vol. 53, n° 4 (2003), p. 658 à 675.

Saint-Jean, Armande et Isabelle Labarre. « Jeunes, scolarisées, ambitieuses : le premier portrait des femmes journalistes au Québec », *Le Trente*, vol. 19 (novembre 1995), p. 12-16.

Saint-Jean, Armande. « L'apport des femmes au renouvellement des pratiques professionnelles : le cas des journalistes », *Recherches féministes*, vol.13, n° 2 (2000), p. 79.

ARTICLES DE JOURNAL

AFP, « Hommes et femmes inégaux devant l'info ». *Le Nouvel Observateur* [En ligne],

15 février 2006. <http://archquo.nouvelobs.com/cgi/articles?ad=medias/20060215.OBS6631.html&host=http://permanent.nouvelobs.com> (Page consultée le 30 novembre 2006).

Audet, Éline. « Une guerre mondiale médiatiquement assistée : Femmes et médias ». *L'Autjournal* [En ligne], n° 204 (novembre 2001). <http://www.lautjournal.info/autjourarchives.asp?article=197&noj=204&imprimer=html> (Page consultée le 5 décembre 2006).

Beaugé, Florence. « Un monde où les femmes sont invisibles: le « deuxième sexe » du journalisme ». *Monde diplomatique* [En ligne], (août 1998). <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/08/BEAUGE/10805.html>, (Page consultée le 18 octobre 2006).

Beaulieu, Carole. « Madame la rédactrice ». *Le Trente*, vol. 22 (décembre 1998-janvier 1999), p. 29.

Gagnon, Katia. « Après 125 ans d'histoire, la Tribune de la presse parlementaire de Québec a élu pour la première fois une femme à sa présidence ». *Le Devoir*, 21-22 juin 1997, p. A4.

Guay, Geneviève. « Encore et toujours une affaire d'hommes ». *La Presse*, numéro spécial du congrès de la FPJQ, 26 octobre 1998, p.1.

Girard, Laurence. « La presse parle trop peu des femmes ». *Le Monde*, 27 septembre 2006, p. 16.

Houde, François. « TVA toujours en tête de l'information régionale ». *Le Nouvelliste*, 11 janvier 2007, p. 32.

Mallaval, Catherine. « Phalocrate, la presse écrite? ». *Libération* [En ligne], 27 septembre 2006. www.liberation.fr (Page consultée le 12 décembre 2006).

SITES INTERNET

Assemblée nationale, *Les 125 ans d'une institution parlementaire : la Tribune de la presse* [En ligne], 1996. <http://www.assnat.qc.ca/fra/Tribune1.html> (Page consultée le 9 décembre 2007).

Conseil du statut de la femme du Québec. *Députées à la chambre des communes, représentations québécoise et canadienne, depuis 1972* [En ligne]. <http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement/stat/DeputeesChambreCommunes.pdf> (Page consultée le 10 avril 2007).

Éducation-Médias. *Carrières des femmes dans les médias*. Réseau Éducation-Médias [En ligne], s.d., http://www.education-medias.ca/francais/enjeux/stereotypes/femmes_filles/carrieres_femmes_medias.cfm?RenderForPrint=1 (Page consultée le 19 janvier 2007).

Fédération professionnelle des journalistes. *La FPJQ en chiffres* (2005) [En ligne]. <http://www.fpiq.org/index.php?id=6> (Page consultée en novembre 2006).

Radio-Canada. *Étude sur la rémunération des femmes et des hommes occupant les mêmes postes au sein du Syndicat des communications de la Société Radio-Canada*, [En ligne], 2003. http://www.ssrc.qc.ca/docs/040422-Lobby_4.pdf (Page consultée le 12 décembre 2006).

Radio-Canada. « Équité en emploi ». In Documents et politiques institutionnels [En ligne]. <http://cbc.radio-canada.ca/documents/equite/mandat.shtml> (Page consultée le 8 février 2007).

RÈGLEMENT

Tribune de la presse du Parlement de Québec. *Règlement de la Tribune*. Québec : Tribune de la presse, 1993. 12 p.

Annexes

RÉPARTITION DES EFFECTIFS FÉMININS DE LA TRIBUNE DE LA PRESSE EN FONCTION DU TYPE DE MÉDIA 1996-2007

	nombre de femmes		média francophone		média anglophone		presse écrite		télé		radio		privé		public	
octobre 2006	6 / 33	18%	3/6	50%	3/6 f	50%	1/6 f	17%	3/6 f	50%	2/6 f	33%	3/6 f	50%	3/6 f	50%
			3/25	12%	3/8 j	38%	1/17 j	6%	3/10 j	30%	2/6 f	33%	3/23 j	13%	3/10 j	30%
	lire: 6 femmes sur 33 journalistes		lire: 3 femmes sur un total de 6 femmes journalistes à la Tribune et 3 femmes sur un total de 25 journalistes		lire: 3 femmes sur un total de 6 femmes journalistes à la Tribune et 3 femmes sur 8 journalistes		lire: 1 femme sur 6 femmes journalistes à la Tribune et 1 femme sur 17 journalistes		5/6 f - 83% 5/16 j - 31%				lire: 3 femmes sur un total de 6 femmes journalistes à la Tribune et 3 femmes sur 23 journalistes		3 femmes sur 6 femmes journalistes à la Tribune et 3 femmes sur 10 journalistes	
janvier 2006	7 / 33	21%	4/7 f	57%	3/7 f	43%	2/7 f	29%	3/7 f	43%	2/7 f	29%	4/7 f	57%	3/7 f	43%
			4/25 j	16%	3/8 j	38%	2/17 j	12%	3/10 j	30%	2/6 j	33%	4/23 j	17%	3/10 j	30%
									5/7 f - 71% 5/16 j - 31%							
juin 2005	8/34	23,5%	5/8 f	62,5%	3/8 f	37,5%	3/8 f	38%	3/8 f	38%	2/8 f	25%	4/8 f	50%	4/8 f	50%
			5/25 j	20%	3/9 j	33%	3/19 j	16%	3/9 j	30%	2/6 j	33%	4/25	16%	4/9 j	44%
									5/8 f - 62,5% 5/15 j - 33%							

novembre 2004	9/37	24%	6/9 f 6/28	66% 21%	3/9 f 3/9 j	33% 33%	3/9 3/20 j	33% 15%	6/9 f - 66% 6/17j - 35%				4/9 f 4/26 j	44% 15%	5/9 f 5/11 j	56% 44%
2003	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
décembre 2002	15/45	33%	11/15f 11/36j	73% 31%	4/15 f 4/9 j	27% 44%	5/15 f 5/23 j	33% 22%	10/15 f - 66% 10/22 j - 45%				7/15 f 7/30 j	47% 23%	8/15 f 8/15 j	53% 53%
février 2001	11/45	24,5%	7/11 f 7/31 j	64% 22,5%	4/11 f 4/16 j	36% 25%	2/11 f 2/22 j	18% 9%	9/11 f - 82% 9/23 j - 39%				4/11 f 4/31 j	36% 13%	7/11 f 7/14 j	64% 50%
2000	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1999	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
décembre 1998	9/43	21%	6/9 f 6/30 j	66% 20%	3/9 f 3/13 j	33% 23%	3/9 f 3/20j	33% 15%	6/9 f - 66% 6/23j - 26%				3/9 f 3/28 j	33% 11%	6/9 f 6/15 j	66% 40%
juillet 1997	8/43	19%	5/8 f 5/29 j	62,5% 17%	3/8 f 3/14 j	37,5% 21,4%	4/8 f 4/21 j	50% 19%	4/8 f - 50% 4/22 j - 18%				3/8 f 3/27	37,5% 11%	5/8 f 5/16 j	62,5% 31%
février 1997	7/43	16%	4/7 f 4/31 j	57% 13%	3/7 f 3/12 j	43% 25%	3/7f 3/20j	43% 15%	4/7f - 57% 4/23 j - 17%				3/7 f 3/27 j	43% 11%	4/7 f 4/16 j	57% 25%
novembre 1996	6/44	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source: Listes de la Tribune de la presse de Québec

NOMBRE DE FEMMES SUR LE C.A. DE LA TRIBUNE DE LA PRESSE

	femmes journalistes	Nombre de médias
c.a. janvier 2006	2/6 présidente : Mylène Moisan	20 médias 33 journalistes 71 membres
c.a. juin 2005	3/8 présidente : Mylène Moisan	23 médias 34 journalistes 74 membres
novembre 2004	2/8 président : Paul Larocque	23 médias 37 journalistes 76 membres
décembre 2002	2/7 président : Michel Hébert	24 médias 45 journalistes 93 membres
février 2001	1/8 président : Martin Pelchat	25 médias 45 journalistes 93 membres

décembre 1998	1/8 président : Mario Cloutier	23 médias 43 journalistes 90 membres
juillet 1997	2/8 présidente : Katia Gagnon	26 médias 43 journalistes 91 membres
février 1997	2/8 président : Donald Charrette	24 médias 44 journalistes 90 membres
novembre 1996	2/8 président : Pierre April	ND
mars 1996	2/8 président : Pierre April	ND
octobre 1995	1/8 président : Pierre April	ND
mars 1995	1/8 président : Pierre April * Gisèle Gallichan a été présidente par intérim quelques mois entre octobre 1994 et mars 1995 (non élue)	ND

octobre 1994	4/8 Président : Gilles Boivin	ND
avril 1994	4/8 Président : Gilles Boivin	ND
novembre 1993	2/8 président : Rhéal Séguin	ND
février 1993	2/8 président : Rhéal Séguin	ND
novembre 1992	2/8 président : Richard Kalb	ND
juillet 1992	2/8 Président : André Forgues	ND
mars 1992	2/8 Président : André Forgues	ND

PERCÉES DES FEMMES À LA TRIBUNE DE LA PRESSE DE QUÉBEC

1^{ère} femme journaliste : Evelyn Dumas-Gagnon (1962) Le Devoir

1^{ère} femme journaliste anglophone : Lisa Balfour (1967) Southam News

1^{ère} femme journaliste d'un média électronique : Gisèle Gallichan (1967)

1^{ère} correspondante de Radio-Canada : Gisèle Gallichan (1976)

1^{ère} présidente de la Tribune (par intérim) : Gisèle Gallichan (1995)

1^{ère} femme responsable du service aux courriéristes parlementaires : Anne-Louise Gagnon
(2006)

1^{ère} femme présidente élue de la Tribune : Katia Gagnon (1997)

Plus longue carrière pour une femme journaliste à la Tribune : Gisèle Gallichan (cumulatif
de 25 années d'expérience)

1^{ère} femme technicienne radio et télé : Carole Baron (SRC) (1983)

première femme chef technicienne à la Tribune : Carole Baron (SRC) avril (2006)

Seule femme journaliste à avoir eu des enfants tout en travaillant à la Tribune : Elizabeth
Thompson (1995-1998)

Plus haut taux de femmes parmi les journalistes : 33% (2003)

1^{ère} femme caméraman (temporaire) : Mira Demontigny (Global)

1^{ère} femme membre du c.a. de la Tribune : Jacqueline Mondy, Presse canadienne (1972-73)

Femmes journalistes à la Tribune de la presse 1962-2007

1. Aileen MCCABE
2. Allison HANES
3. Alycia AMBROZIAK
4. Andrée BRASSARD
5. Ann LAUGHLIN
6. Caroline PLANTE
7. Cheryl GROSSMAN
8. Christina LAWAND
9. Christine FOURNIER
10. Christine SAINT-PIERRE
11. Debra BROWN
12. Dominique POIRIER
13. Dominique RAJOTTE
14. Elisabeth KALBFUSS
15. Elizabeth THOMPSON
16. Evelyn GAGNON-DUMAS
17. Francine FOURNIER
18. Francine PELLETIER
19. Françoise CÔTÉ
20. Françoise STANTON
21. Ghislaine RÉAULT
22. Gisèle GALLICHAN
23. Hélène SARASSIN
24. Hélène SIMARD

25. Hilary BOWKER
26. Ingrid PERITZ
27. Jacqueline MONDY
28. Jennifer ROBINSON
29. Jocelyne RICHER
30. Josée THIBEAULT
31. Karen GROSS
32. Katia GAGNON
33. Kristy RICH
34. Leslie PERREAULT
35. Lia LÉVESQUE
36. Linda DROUIN
37. Lisa BALFOUR
38. Lise BISSONNETTE
39. Louise LAFONTAINE
40. Luann LASALLE
41. Lynne ROBSON
42. Lysiane GAGNON
43. Maité ORMAECHEA
44. Malorie BEAUCHEMIN
45. Margot GIBB-CLARK
46. Marianne WHITE
47. Marie THOMPSON
48. Marie-Andrée BRASSARD

49. Marie-Paul ROULEAU
50. Maritchu D'ABBADIE
51. Marthe BLOUIN
52. Micheline PARADIS-PICARD
53. Mylène MOISAN
54. Nancy FORD
55. Nancy WOOD
56. Nicole BLOUIN
57. Nicole GLADU
58. Pascale BRETON
59. Patricia ENBORG
60. Patricia SKINNER
61. Penny MCRAE
62. Rosemary BARTON
63. Sarah SCOTT
64. Sophie LANGLOIS
65. Susan ALTSCHUL
66. Suzanne DANSEREAU
67. Suzanne OUELLET
68. Valérie LESAGE
69. Véronique LESSARD
70. Wendy MESLEY

* Cette liste est certainement incomplète puisque les journalistes ne se retrouvent pas toujours dans les listes officielles. Il était aussi plus difficile de distinguer les journalistes des membres auxiliaires (rechercheurs, documentalistes, réalisateurs, etc.) qui ont le même statut à la Tribune.

Femmes et politique

Deux poids, deux mesures?

(*Voir*, Vol. 15, n° 10)

Collard, Nathalie

Les femmes sont-elles bienvenues en politique? Gouvernement-elles différemment? Sont-elles jugées plus sévèrement que leurs confrères? CHANTAL HÉBERT et CHANTAL MAILLÉ nous offrent leurs points de vue sur la question. [Extrait]

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star et au quotidien Le Devoir, animatrice de l'émission La Face cachée de la une, sur Télé-Québec, et mère de deux jeunes hommes de 18 et 22 ans. Il y a 21 ans, elle devenait correspondante parlementaire à Queens Park pour la radio française de Radio-Canada. Depuis, elle pose un regard aiguisé et intelligent sur la politique québécoise et canadienne.

Vous souvenez-vous de votre première affectation?

J'avais 25 ans quand j'ai été nommée à la couverture des affaires parlementaires en Ontario, en même temps qu'une autre collègue: Katherine Kovacs. Je m'en souviens car le bulletin interne de Radio-Canada avait publié un petit texte intitulé Deux femmes à Queen's Park. Nous n'en étions pas revenues. On ne se voyait surtout pas comme deux femmes, mais plutôt comme deux journalistes. Jamais on n'aurait écrit Deux hommes à Queen's Park!

À l'époque, s'agissait-il d'un univers essentiellement masculin?

Il n'y a pas eu de choc culturel à proprement parler, mais j'ai vite réalisé que les hommes étaient plus agressifs à l'endroit des femmes. Il y avait une connivence entre les hommes. Ils jouaient au hockey ensemble, ils allaient prendre un verre le soir, ils s'échangeaient des confidences... Les heures de travail étaient élastiques. Ce genre de rapport était tout à fait inaccessible aux femmes. Certaines, comme moi, avaient des enfants et voulaient être à la maison en soirée. De toute façon, il n'était pas question pour une femme de se retrouver dans un bar ou un resto avec un homme en dehors des heures de travail. C'était perçu comme une invitation et ça l'est encore aujourd'hui.

L'arrivée des femmes dans les bureaux politiques a-t-elle changé les règles?

Oui, sans aucun doute. Je me souviens du premier party de Noël auquel j'ai assisté. C'était en 1977. Les femmes présentes étaient assises sur les genoux des hommes et je crois qu'elles étaient payées pour être là... Les choses ont beaucoup changé.

À l'époque, les collègues masculins avaient des enfants mais c'étaient leurs femmes qui s'occupaient de tout. Les villes politiques comme Ottawa étaient remplies d'hommes seuls qui habitaient loin de leur famille. Ils se retrouvaient le soir dans les restos, mangeaient, buvaient, s'échangeaient des informations.

Quand je suis entrée au Devoir, je me suis fait dire: "Si tu veux survivre, tu vas devoir fréquenter le Press Club." J'ai répondu: "Just watch me..." Nous, les femmes, avons créé ce que les Canadiens-Anglais ont baptisé le "quiche and Perrier journalism".

Comment perçoit-on la maternité dans les milieux politiques?

Par choix, j'ai eu mes enfants jeune, à 24 et à 28 ans. Dans les bureaux politiques, c'était quelque chose de complètement nouveau. On nous prenait moins au sérieux et l'on faisait des commentaires sur notre physique. Difficile de passer inaperçue dans un "scrum" quand tu es enceinte de huit mois! Aujourd'hui, il n'y a plus ce clivage. Les hommes prennent des congés parentaux et doivent quitter pour aller chercher les enfants à la garderie. Mais je dois dire qu'entre les années 88 et 95, ce fut difficile pour tout le monde. Il y a eu une élection chaque année, et plusieurs ménages n'ont pas passé au travers.

Comment qualifieriez-vous l'attitude des politiciens à l'endroit des journalistes femmes?

C'est une erreur de penser que c'est juste une question d'âge ou de génération: Joe Clark est gender blind, alors que Brian Mulroney était incapable de "dealer" avec les femmes. Lucien Bouchard n'était pas très bon, alors qu'avec Jean Chrétien, il n'y a pas trop de problèmes.

Davantage de femmes couvrent la politique aujourd'hui, mais la majorité des chefs de bureau sont encore des hommes. Et quand les femmes viennent sur la Colline, elles ont tendance à se confiner dans les dossiers sectoriels, comme la santé, par exemple. On ne peut pas dire que le nombre de femmes se soit multiplié au cours des dernières années. La politique est un milieu difficile: il faut compter sur d'excellentes sources et la plupart des contacts sont des hommes. C'est un domaine où les coins sont nombreux et les coudes sont pointus.

Est-ce qu'on couvre différemment les femmes en politique?

Je ne suis pas certaine que les femmes en politique puissent faire de la politique. Je m'explique: prenons Sheila Copps, une femme qui a une bonne fibre politique, ou Deborah Grey, de l'Alliance canadienne, sans doute l'une des meilleures à la Chambre des communes présentement. Or, on a ridiculisé Copps, on l'a traitée d'hystérique et l'on dit de Grey qu'elle est pénible. Les gens n'écoutent même pas ce qu'elle a à dire. Quand Sheila Copps était vice-première ministre, c'était un poste sans importance. Depuis que c'est Herb Gray qui l'occupe, c'est redevenu un poste significatif. Une femme agressive, ça ne passe toujours pas.

Quant aux questions d'image, je me souviens des premières apparitions d'Audrey MacAughlin, alors chef du NPD. Tous les journalistes parlaient de la couleur de sa robe. Aujourd'hui, les choses ont changé en ce sens que tout le monde commente l'apparence de tout le monde. Les femmes ne se gênent plus pour parler du physique ou de l'apparence des hommes. Quand les femmes ont écrit à propos des épaules de Stockwell Day, l'été dernier, je dirais qu'elles ont vengé des décennies de commentaires semblables à l'endroit des femmes.

Les femmes sont plus nombreuses en politique. Est-ce que leur présence a changé quelque chose?

Le parlement n'a plus la même odeur de gars qu'auparavant. La présence des femmes en politique a nettement élevé le niveau des débats en Chambre. Il y a 20 ans, il n'était pas rare de voir un député ou un ministre frôler les murs du parlement à 2 heures de l'après-midi, complètement saoul. Aujourd'hui, ce sont les femmes qui assurent le bon fonctionnement du parlement, à un point tel qu'on peut dire que c'est devenu un ghetto féminin.

Et vous savez quoi? Comme tous les lieux de pouvoir investis par les femmes, le Parlement a perdu de son pouvoir. Il s'est déplacé. Aujourd'hui, le pouvoir se trouve davantage dans le bureau des chefs, il est plus centralisé que jamais. Or, quand on analyse l'entourage immédiat des chefs, que remarque-t-on? Qu'il est surtout composé d'hommes. On n'en sort pas.

F O N D A T I O N

J E A N - C H A R L E S - B O N E N F A N T